

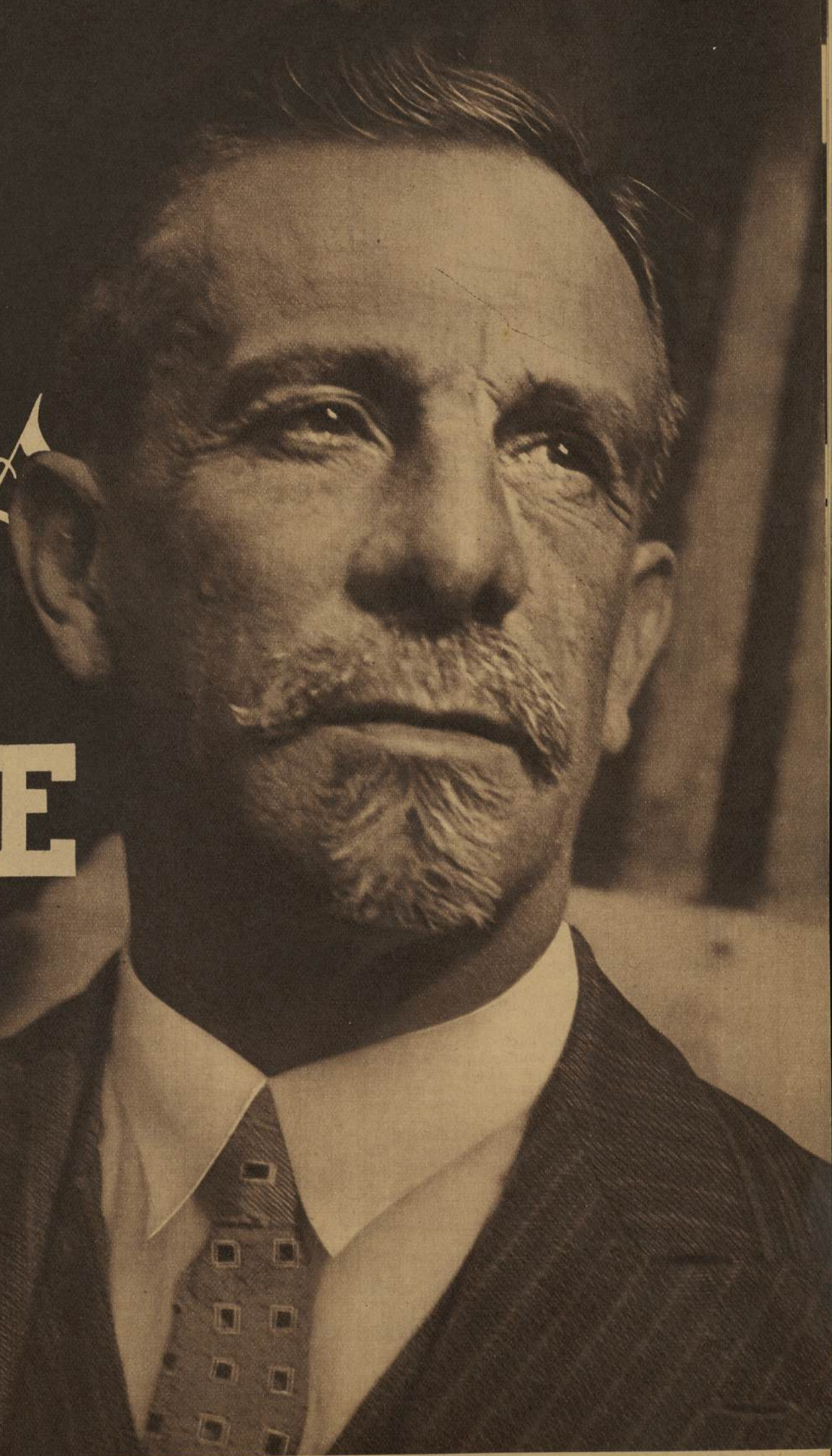
N° 415. — Jeudi 8 Octobre 1936. — 1 fr. 50

DETECTIVE

20
PAGES

les
médecins
du
BAGNE

LE DOCTEUR ROUSSEAU
DONT TOUT LE BAGNE
A PLEURÉ LE DÉPART.





Le gouverneur Siadoux n'hésitait pas à seconder les médecins du bagne dans leur lutte contre la mort.

Dans mes précédents articles (1), je vous ai montré les forçats, malades par nature, et les médecins du bagne, dénués de tout, hormis de dévouement et de cœur. J'ai aussi tracé quelques figures de médecins. Enfin, j'ai promis de vous montrer quelques-unes de leurs actions qui, croyez-moi, sont héroïques, là-bas. Eh ! oui, il faut de l'héroïsme pour lutter contre la Tertiaire et pour les forçats, tous ou presque tous, malades. Entendez-moi bien : il ne s'agit pas pour moi, de prendre systématiquement la défense des hommes punis et d'accabler, systématiquement la Pénitencière — en Guyane s'entend, car dans la métropole, sous l'impulsion généreuse et intelligente de M. Andrieux, la Pénitencière fait des miracles. Je ne connais pas de forçats innocents. Mais il s'agit de montrer le rôle écrasant et bienfaisant de quelques hommes : les médecins que j'appelle les vainqueurs de la mort, et vous allez voir pourquoi.

M. L.

IV. — LES VAINQUEURS DE LA MORT

NICKER avait fait adopter par Louis XVI le principe : « la prison doit être regardée comme un lieu propre à renfermer les hommes et non à les punir. »

En ce qui concerne le bagne, jamais il n'a été écrit que les condamnés aux Travaux forcés seront condamnés au paludisme, à la dysenterie et à la lèpre.

Les condamnés aux travaux forcés seront transportés à la Guyane. Telle est la loi.

Que le paludisme y sévisse, que la lèpre y soit endémique, qu'à la peine de l'exil s'ajoutent le mal rouge et la malaria ; qu'une condamnation à 20 ans, à 10 ans de travaux forcés ne puisse être purgée dans la plupart des cas parce que la moyenne de la vie d'un forçat ne dépasse pas 4 ans (docteur Clarac), cela n'importe guère.

Il y a là une véritable hypocrisie du législateur. Que deviennent en Guyane, ces transportés que nous avons vus, au départ de France, fous ou malades ?

Que deviennent ces parias, qui tous pourraient écrire comme Jean-Jacques à M. de Sartines : « Je n'attends plus aucune justice de la part des hommes. »

Ils sont venus 800 au bagne ; dans six mois, 200 seront morts. Les autres s'obstineront à vivre, si ce qu'on appelle vivre est d'aller de misère en misère, trébuchant ici, tombant là, n'ayant d'autre perspective que l'évasion ou la mort.

En un an, ils ont tous, ou presque, payé leur tribut au paludisme.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 412.

16474

C'est l'accès pernicieux qui ne pardonne pas, 95 morts, au moins, sur 100 malades.

C'est la cachexie irrémédiable qui transforme en quelques semaines un athlète de foire en apprenti jockey et qui lui prend la graisse, le sang, le muscle, tout, jusqu'à ne plus rien lui laisser qu'une peau jaune et rêche sur des os qui brimbalent.

Certes, depuis 1928, grâce aux efforts des médecins : Coléno, Passérieux, Orly, Bidot, l'équipe du docteur Carmouze, Agenet, Huchon, Urvois, Parfaite, l'équipe du docteur Chatenay, la fièvre est en régression, mais il faut toujours craindre que, comme le phénix, elle ne renaisse de ses cendres.

La transportation fut sur le point d'être supprimée en 1857. On se demandait, en haut lieu, si un gouvernement avait le droit d'envoyer à une mort presque certaine des hommes condamnés par les jurés à 5 ans de travaux forcés, en les expédiant dans des pénitenciers où la mortalité annuelle était de :

- 21 % à Saint-Georges-d'Oyapoc, 1854.
- 31 % à la Montagne d'Argent, 1853.
- 35 % aux Iles du Salut, 1854.
- 27 à 62 % à la Comté, 1856.

(Docteur Orgéas).

Mais on ne la supprime point; la conscience des honnêtes gens, un instant éveillée par ces criminelles hécatombes, oublia peu à peu les morts pénitentiaires ; le remords s'évanoua, faiblit, s'évanouit.

Et l'administration s'installa tour à tour : au Morne des Trois carbets, à 30 kilomètres de la rivière Kourou ; sur des pontons, en mer, au large de Cayenne ; à Bourda, Baduel, Mont-Joly. Elle créa la Montagne d'Argent, Saint-Georges, Sainte-Marie, Saint-Philippe, Saint-Augustin et la Comté. La fièvre apparaissait, elle abandonne. La fièvre s'attache à ses chausses, elle abandonne encore. Enfin, elle découvre Saint-Laurent et l'exode lamentable cesse.

Il eût mieux valu qu'elle débroussât, dotât chaque forçat d'une moustiquaire, imposât la quinine préventive, n'attendit point qu'un condamné eût 40° de fièvre pour le reconnaître malade, le vêtît mieux, le nourrit mieux et donnât aux médecins les remèdes nécessaires. Il eût mieux valu qu'elle créât sur tous ses camps et ses chantiers, des corvées sanitaires d'hygiène et de prophylaxie. Il eût mieux valu qu'elle écoutât les médecins du bagne, les Laurence, Carmouze, Chatenay, Rousseau, Bidot...

A l'heure actuelle encore, les transportés n'ont pas



Les convalescents sont employés à de menues corvées tel le nettoyage de la place des Palmistes à Cayenne.

de moustiquaires, les cases ne sont pas garnies d'un treillage métallique et la quinine « préventive » n'est guère distribuée qu'au moment des accès ou sur prescription médicale.

Combien les résultats impressionnants obtenus par les docteurs Carmouze et Chatenay seraient encore meilleurs, si l'A. P. avait consenti, non seulement à les laisser faire, mais davantage à les aider ?

En 1928 encore, la fièvre totalisait à elle seule plus de malades et plus de décès que toutes les autres endémies, plus de malades et plus de décès que toutes les causes diverses de morbidité ou de mort.

Le paludisme est donc la principale des affections qui attendent le condamné à son arrivée à la Guyanne.

Il y a aussi la dysenterie.

Nous ne parlerons que pour mémoire de l'ankylostomiase due surtout à la marche pieds nus, de l'insolation relativement rare, des plaies par chiques, puces pénétrante, et de la lèpre.

Jusqu'au gouvernement de M. Chanel, les transportés étaient chaussés de souliers bas à semelles de cuir, fabriqués à Saint-Jean.

Mais, comme ils les vendaient à la population civile et allaient pieds nus, on décida de les remplacer par des brodequins hauts en cuir rigide et à semelles de bois.

Cette réforme fut malheureuse.

Les médecins du BAGNE

Ces chaussures blessent les pieds des rares forçats qui les portent et elles trouvent quand même acquéreurs.

Autrefois, cinq cents transportés sur mille allaient pieds nus, aujourd'hui, il y en a neuf cents sur mille.

M. le gouverneur Siadoux, tant dans l'intérêt de la santé des condamnés que pour arrêter le trafic des chaussures pénitentiaires, imagina de remplacer le bois des galoches par du caoutchouc provenant des vieux pneus d'automobiles ; mais les quelques paires essayées ne durèrent pas trois semaines. On garda les galoches de bois. Les transportés vont toujours pieds nus et huit cents pour mille d'entre eux sont infestés d'ankylostomiase.

Quant à la lèpre, inconnue au bagne jusqu'en 1880, elle s'y installe peu à peu et trente lépreux sont internés en permanence à la léproserie de l'îlot Saint-Louis. M. Chatenay, qui les a vus, lors d'une inspection qu'il passa en 1930, les appelle des débris humains. Ils s'évadent, ils meurent ; ils sont repris ou remplacés, l'effectif varie peu.

Ajoutons qu'une loi datant de Louis XIV, non encore abrogée, condamne à mort le ladre qui s'évade. Ceux de l'îlot Saint-Louis élèvent des volailles qu'ils viennent vendre à Saint-Laurent, sans autorisation. Quelquefois, la nuit, en pirogue, ils s'échappent, pour jouer ou... pour aimer, avec des négresses.

S'ils sont surpris par la police, on les réintègre à l'îlot.

Sur chaque pénitencier, au quartier cellulaire, il existe une cellule spéciale destinée à donner asile aux lépreux de passage.

Boppe, arrêté un soir, par les agents, pour errer en ville, à Cayenne, après l'heure réglementaire, fut conduit au pénitencier et, pour cellule, on lui donna celle réservée aux lépreux.

Paludisme, dysenterie, ankylostomiase, aucun transporté n'y échappe. Et lorsque ces trois affections le frappent simultanément, la science est battue en brèche, la mort prépare ses filets.

Les condamnés ont faim

Le bagne, gouge insatiable, dévore, en moyenne, chaque année, huit cents forçats.

Après soixante-et-onze ans d'installation en Guyane, la population pénale devrait être de cinquante mille âmes, elle n'est que de quatre mille.

En 1901, elle était de six mille deux cent quatre-

Les chantiers meurtriers de la Guyane, — ce qu'on a consommé de vies humaines, malgré le dé...





Un jeune de l'équipe Carmouze, le major Bidot, l'un des plus remarquables médecins du bagne.

d'ouverture du Conseil général de 1922, au sujet de la reprise des travaux sur la route Tonate-Lourou :

« En obligeant les travailleurs à prendre chaque jour de la quinine préventive ; en leur allouant des suppléments de vivres ; en exigeant d'eux qu'ils couchent sous moustiquaire, l'Administration locale a pu n'enregistrer qu'une proportion infime de malades, 2 %, sur les chantiers actuellement ouverts et qui, cependant, sont situés dans une région particulièrement paludienne où, en 1906, 1907, la mortalité constatée était de 27,7 % »

En ce qui concerne le bagne, le différend est donc tranché.

La mortalité due à la Guyane atteint, au plus, les 2 % de l'effectif, celle due à l'Administration pénitentiaire les 25,7 %.

La mort rôde, mais les médecins du bagne veillent. Les deux hommes qui ont peut-être, avec Laurence, marqué de leur forte personnalité la médecine au bagne sont, sans conteste, Carmouze et Chatenay.

En l'année 1928, à la chefferie de santé, le médecin-colonel Carmouze remplace le docteur Perrin.

Ce qui le frappe le plus, dans le bagne, c'est l'effroyable mortalité : 611 décès en 1927.

Il s'attaqua d'abord au pain, la base de la nourriture au bagne et qui est, par malheur, le plus souvent inconsommable.

Carmouze en porta, un jour, un échantillon au gouverneur Siadou. Le résultat ne se fit pas attendre. Pendant les huit jours qui suivirent, le Pénitencier de Cayenne livra du pain doré, cuit à point, travaillé.

Hélas ! ce pain parfait, croustillant, ne dura pas.

L'explication en serait-elle ce que dit le docteur Rousseau que les condamnés employés à la boulangerie et le surveillant, qui y est préposé, vendent au personnel la farine qui devrait être utilisée pour la fabrication du pain ; c'est possible, c'est même probable.

En 1922, le docteur Rousseau condamna de la farine « surchauffée ».

Cette exécution souleva des colères. Gouverneur, procureur, directeur et commis se liguèrent contre lui. On le menaça du ministre. On l'accusa de gaspiller les deniers de l'Etat. C'était lui le malhonnête homme. Il n'en démordit pas, et deux tonnes de farine furent jetées à la mer.



Les médecins n'ont pas seulement à s'occuper des malades ; ils doivent aussi visiter les bêtes achetées.

Les Rousseau manquent en Guyane...

Les bœufs arrivent du Venezuela, fiévreux, meurtris de coups.

Parfois, sous le couteau, pendant l'écorchement, un pus jaunâtre gicle. Les séreuses sont plombées, livides ; les muscles infiltrés de bile.

On les mange quand même.

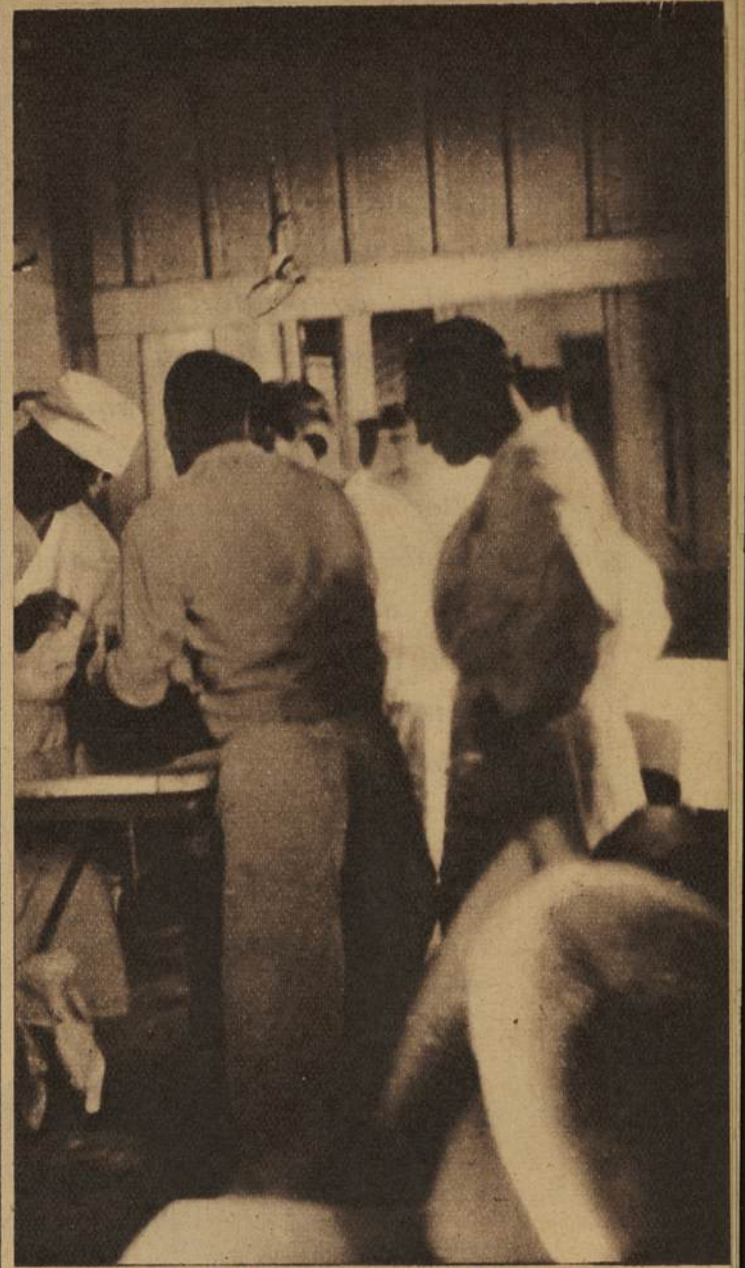
Le docteur condamne bien quelques rares morceaux, il saisit les viscères, il refuse les tripes. S'il condamne le bœuf, c'est un mauvais docteur. Alors, il n'y a pas d'avaries qu'on ne lui prodigue.

Indomptable, M. le médecin-colonel Carmouze réclama des légumes verts ; le département en accorda trois cents grammes par ration.

Ces légumes verts doivent provenir des jardins pénitentiaires.

Hélas ! ces jardins pénitentiaires, d'une superficie de quinze hectares, au moins, sont mal cultivés ou ne le sont pas. C'est la pluie qui noie le terrain, c'est la fourmi-manioc qui ravage les carreaux, c'est la sécheresse qui sévit.

Fait à citer : A Saint-Laurent et à Saint-Jean, les docteurs Kervrann et Laurence, imités par leurs successeurs : Galland, Cacavelli, Parfaite, ont créé aussi des jardins, et ces jardins, de quelques ares, fournissent cent kilos de légumes pour un kilogramme que fournissent les quinze hectares pénitentiaires.



Le médecin-major Bidot, en train d'effectuer une opération délicate sur un forçat gravement malade.

Le ministre a recommandé d'améliorer la nourriture avec des produits du pays : patates, pommes à pain, noix de cocos, bananes.

Le docteur Carmouze a poursuivi la suppression de la ration de riz pour les condamnés européens. Il n'a pu l'obtenir.

Mais, grâce à lui, les forçats reçoivent aujourd'hui de la marmelade de pommes et des sardines. Ils ont eu même, un temps, de la morue aux pommes de terre, assaisonnée de vinaigre et d'huile. C'était du temps que gouvernait M. Siadou.

On avait, à leur intention, créé une pêcherie à Kourou, sous la direction de M. Mème, ingénieur agronome. S'il faut croire ce que l'on raconte, sur les cent kilos de poissons pêchés remis à la cuisine du camp de Kourou, il n'y en eut pas dix qui allèrent dans les gamelles des condamnés, MM. les surveillants militaires s'étaient servis et avaient servi leurs amis.

Carmouze ne s'avoua pas vaincu. Ce petit homme était de fer.

Il chercha ardemment les causes de la mortalité. Cette situation ne pouvait durer. Il interrogea. Il se rendit compte. Et il établit deux principes qu'il s'efforça d'inculquer aux médecins placés sous ses ordres.

« Hospitaliser au moindre symptôme. »

« Ne rendre l'homme au camp que lorsqu'il est guéri. »

Les résultats de leur application ne se firent pas attendre : le nombre des journées d'hospitalisation augmenta dans des proportions, d'ailleurs, considérables, mais la mortalité décréta dans des proportions considérables aussi.

M. le docteur Chatenay lui succéda en 1930. Il fit siens les principes du colonel Carmouze.

La courbe de la mortalité continua de descendre : 611 morts en 1927 ; 566 morts en 1928 ; 400 morts en 1929 ; 364 morts en 1930 ; 217 morts en 1931.

On ne meurt plus au bagne. Le bagne est vaincu. Les docteurs Carmouze et Chatenay ont mérité d'être appelés : « Les Vainqueurs de la mort. »

Marius LARIQUE.

(A suivre.)

Lire la semaine prochaine :

**LES FORÇATS
INFIRMIERS**

vingt-dix ; en 1915, de six mille quatre cent quinze.

En quatorze ans, elle ne s'était accrue que de cent vingt-cinq unités, quand plus de dix mille transportés, dans le même temps, quittaient la France.

« Un convoi remplace le précédent », tel est l'aphorisme du bagne, telle est la règle.

« La Guyane est un lent échafaud », a écrit Carnot. Les faits semblent le confirmer.

J'ai vu des transportés bien portant, dans la force de l'âge, s'éteindre en quelques mois.

Cachexie, misère physiologique, anémie profonde, tels étaient, des docteurs, les derniers diagnostics.

Cachexie, misère physiologique, anémie profonde, à trente ans. Pourquoi ces euphémismes ? Pourquoi ne pas dire simplement : morts de faim.

« Ce sont des morts vivants », disait le docteur Bidot.

S'il vous arrive de passer à Saint-Laurent-du-Maroni, demandez qu'on vous en montre « un qui va mourir » ; découvrez-le dessous son drap dans lequel il s'enroule déjà comme en un suaire. Il a tué, il a volé, c'est un bandit probablement. Mais les hommes l'avaient sauvé du couperet. Alors pourquoi meurt-il ainsi, à petit feu, d'anémie, de consommation, de faim ?

« La ration du condamné ne permet aucun effort physique durable. » Et la fièvre s'en mêle jusqu'au jour béni où elle atteint 40°. Ce jour-là, on est bien obligé de mettre le forçat à la case des malades, à la diète.

Quand passe le docteur, quatre jours plus tard, d'un seul coup d'œil, il saisit le drame.

— Hospitalisé, dit-il.

Le lendemain, le médecin traitant l'auscultera.

— Je n'ai pas mangé depuis vingt jours...

— Donnez-lui un œuf mollet, du poisson. Aimes-tu le poisson ? Je vais te donner ce que tu voudras.

— Ce que vous voudrez, monsieur le major.

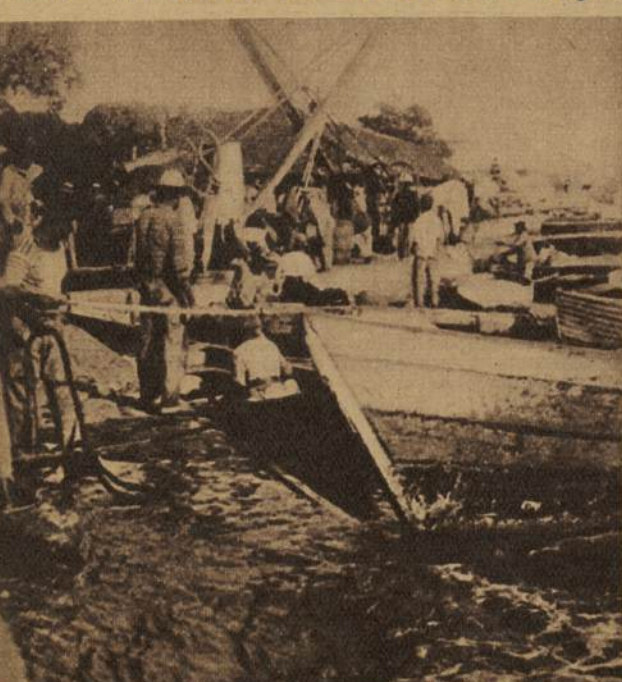
— Donnez-lui du vin, dit le docteur.

Et, au surveillant, aux infirmiers qui l'accompagnent, il avoue :

— Il est bien bas. On me les envoie quand ils sont morts.

Je lis dans le discours de M. Lejeune, à la séance

appelé les camps de la mort — font une effrayante et inlassable des médecins du bagne.



On se souvient des aventures extraordinaires de Jean Castagnède, coupable de vols, coups et blessures, tentatives de viol. Il avait tenu le maquis landais durant trois mois, s'était fait arrêter et avait été condamné à trois mois. Un mois de prison par mois de maquis. Libéré, Castagnède a recommencé. Il vient de reprendre le maquis. C'est un incorrigible !...

LE ROI DES VOLEURS

Maurin des Maures des Landes, le truculent Castagnède, narguait gendarmes et policiers dans son maquis natal où bois, fourrés, grèves lui sont des asiles surs.

Où le "Roi du Maquis" est cocu...

Il y a deux versions de l'accident.

Les uns, pudiques, racontent qu'un beau matin, M. Dubosc ayant assigné certain travail à Castagnède, jugea opportun, — tandis que « l'Henri » coltinait des pins déshonorés, du chantier aux wagons, — de lui désigner un travail moins important et qui indiquait un manque de confiance certain, à l'encontre de son employé. Orgueilleux, Castagnède en aurait conçu un vif dépit. Il aurait tout laissé tomber, en jurant, mais un peu tôt, qu'on ne le prendrait plus...

Les autres racontent — et c'est la version officielle — que Jean Castagnède, bien que séparé de sa jeune épouse — n'oublions pas que le gaillard ne compte que trente et un printemps — se montrait féroce jaloux de l'intégrité de son ménage et de la vertu de sa jeune femme.

Or, advint un coq de village, qui séduisit la jeune épouse, à l'austère devoir pieusement fidèle jusqu'ici. Et Jean Castagnède, « le Roi du Maquis », fut cocu comme le premier bourgeois venu. Intolérable affront ! Injure insupportable ! Castagnède entra dans une violente colère et les deux tourtereaux, pris en flagrant délit, subirent, du mari outragé, une de ces « distributions », qui comptent dans la vie d'un Lovelace de sous-chef-lieu de canton...

Ainsi, après un an de vie paisible, tandis que s'estompaient, dans les brumes complices de l'oubli, les souvenirs de trois mois de folie, « Spada » retombait dans l'adversité. Constat de gendarmerie. Correctionnelle. Pour coups et blessures, Jean Castagnède était condamné, par susceptibilité excessive au regard de la loi, à huit jours de prison « secs ». Sa femme et lui, divorcés aux torts réciproques, étaient déçus de tous leurs droits paternels et maternels. Leurs enfants étaient confiés à la Maternité départementale.

— Bon dieu ! jura Castagnède, en apprenant la sentence. Ça ne se passera pas comme ça. Et, pour commencer, je fous le camp. Pas de prison !

Dix minutes après, il reprenait le chemin du maquis... C'est ainsi que commença l'épopée, la prodigieuse aventure de l'inénarrable Jean Castagnède, dit : « Henri », dit : « Spada », dit : « le Roi du Maquis landais », dit : « la Terreur de la Petite Lande », dit aussi : « l'Ingénu », dit encore : « lou de Daugnague », comme on dit : « Un de Baumugne ». Je n'en finirai pas d'énumérer tous les

LIBÉRÉ, Jean Castagnède revint au pays. On le revit à Commensacq, à Sabres, à Daugnague, au hameau de Labrit, où il est né.

S'ils n'avaient pas été retenus par une sorte de respect humain, c'est peu dire que ses compatriotes l'auraient accueilli favorablement : les Landais l'eussent porté en triomphe. Car ces paysans ont un sens de l'humour, que peu de Français possèdent à un étiage égal.

Les gendarmes eux-mêmes, sans rancune, le rencontrèrent avec indulgence et ne dédaignèrent pas d'évoquer, avec lui, les temps héroïques du maquis.

Or, pendant un an, « Spada », redevenu Jean Castagnède, allait mener la vie exemplaire d'un honnête citoyen.

Un excellent homme, philanthrope sans le savoir, M. Dubosc, avait conçu le projet de ramener Castagnède au foyer conjugal et de reconstituer la paisible existence qu'il menait, jadis, entre sa femme, ses enfants et son impitoyable belle-maman.

L'eau qui dort

M. Dubosc embaucha donc Castagnède pour décharger les « poteaux pelés », à la gare de Commensacq. Il le payait très régulièrement, mais, prudent et soucieux de préserver son protégé de toute incartade, il réglait lui-même la note de pension de « Spada » et ne lui remettait que la différence. Ainsi, l'homme des bois ne manquerait jamais du vivre et du couvert, en attendant la réintégration projetée au domicile matrimonial.

Sur le chantier, Castagnède fit la preuve d'une ponctualité, d'une conscience, d'une vigueur incomparables. Pendant un an, bien malin qui eût pu lui reprocher la moindre incartade. Correct, sérieux, courtois, sobre, docile, modeste, patient, Jean Castagnède faisait l'admiration de ses concitoyens. Seuls, les gendarmes de la brigade de Sabres se méfiaient encore un peu de lui « comme de l'eau qui dort ».

Les brigadiers avaient raison. Depuis un an, « Spada » était parvenu à faire oublier publiquement ses aventures. Il ne buvait pas, ne se querellait jamais, ne volait plus. Il était « peu causant », mais, le soir, à la veillée, on l'invitait parfois, pour lui demander de raconter ses aventures du maquis, à l'édification de ses contemporains. C'était, là, la seule manifestation du passé. Lorsqu'un jour...



Le gardien-chef de la prison de Mont-de-Marsan, eut, en Castagnède, un doux pensionnaire.



Les vieux adversaires de Castagnède, les gendarmes Dubarry et Bérard ont enfin réussi à arrêter le rôdeur des bois. Les voici interviewés par notre collaborateur.



Avant de prendre le maquis pour la dernière fois, Castagnède avait été embauché pour décharger les "poteaux pelés" à la gare de Commensacq.

surnoms, dont les paysans landais, euphémiques et fêrus de pittoresque, l'affublèrent. C'est ainsi que Jean Castagnède est devenu un malfaiteur original, unique dans les annales de la police européenne, depuis qu'il y a des gendarmes et qui font respecter la loi, depuis qu'il y a des voleurs et qui volent.

C'est ainsi que, récidiviste involontaire, Jean Castagnède a campé, pour la postérité, une silhouette, invraisemblable dans sa vérité, de Mandrin pusillanimité, d'Arène Lupin paysan, de Fantômas ingénu, de Frankenstein froussard. C'est ainsi que Jean Castagnède, du hameau de Labrit dans les Landes, est devenu Roi des Voleurs, Empereur de la Cambriole, Dictateur des Tire-Laines, Truand Majeur.

Parce qu'il fut cocu, Jean Castagnède est, désormais, un personnage inoubliable et quasi légendaire, que rien n'égale, à qui nul ne peut être comparé, qui n'a rien de commun avec le commun de la pègre et qui domine, de toute sa verve, le peuple international du vol.

Le plus surprenant de son aventure, c'est qu'il ne s'en doute même pas...

Le grand-méchant-loup

Car Jean Castagnède a une âme d'enfant. D'enfant boudeur, rageur, gourmand et taciturne.

Pendant huit mois, le Roi du Maquis landais, seul, sans allié, sans complice, sans armes, tiendra le maquis et commettra plus de trois cents vols.

Pendant huit mois, il tiendra le maquis, malgré la chasse à l'homme de milliers de paysans et de centaines de gendarmes.

Pendant trois cents jours et trois cents nuits, il commettra impunément plus de trois cents vols, au rythme d'un par jour, environ.

Pendant huit mois, invisible et omniprésent, « Spada » mettra en coupe réglée toute une région de France. Il occupera les Landes sur quarante kilomètres de longueur et vingt kilomètres de largeur.

Pendant huit mois, sans se douter une seconde de la qualité d'un exploit aussi peu ordinaire, « Henri » bafoue l'Ordre, l'Autorité, la Loi, impuissants devant cet homme diabolique.

Devant cet homme seul, sans allié, sans complice et sans armes.

Et Jean Castagnède, du hameau de Labrit, à Daugnague, n'en saura jamais rien...

Qui dit mieux ?

Désormais, les Landes vivront des jours épiques. La Légende s'installe sous l'auvent des cheminées.

La Peur entre dans les fermes, boucle à double tour les métairies, envahit les marchés en plein vent, bouleverse les écoles de village, fait cruellement rêver les petites filles, cauchemarder les grand-mères. Ce n'est plus le Roi du Maquis. C'est Croquemitaine, Loup-Garou. C'est le grand-méchant-loup... Une fantasmagorie inconcevable !

On est en février. Un temps sec, dur, glacial. Des nuits terribles de tempête. Des jours où l'ouragan souffle, tournebouillant les étables et les porcheries. Un ciel noir, lourd, plat. La Lande hurle sous le vent et les pins craquent dans la plaine, s'abattant à grands cris, comme des bêtes blessées. La nature participe au sabbat. Castagnède ne s'en rend pas compte.

Trois cents vols et trois viols !

Il n'y a pas vingt-quatre heures qu'il a gagné le maquis que, déjà, on signale un vol. Puis un autre. Puis un autre encore.

« Spada » vole ici, là, ailleurs, plus loin, n'importe où.

Il vole chez Ploton et chez Baffoigne, chez Dubos et chez Dumalet, chez Dupouy et chez Lescoumières, chez Dudon et chez Bermalet, chez Berque et chez Gausson, chez Dourthe et chez Gadou, chez Castets et chez Roumégous, chez Sence et chez Salem, chez Marqués et chez Climarro.

Il vole une fois, deux fois, dix fois, au même endroit, la même victime.

Il volera quinze fois, au Saucissé, le même fermier...

Sur plus de quarante kilomètres, sur des centaines et des centaines d'hectares, il est, partout, présent.

On le voit en même temps au Guisoa, à Téoulade, à Cantegrit, à Lapoussade, au Moulin de Mouniuc, au Tauziel, à Bacqueserre, au Thuyas, au Magnan, à Marquèze, à Ducout.

De Magnan, il fait son repaire favori.

Il est le maître incontesté de cette région de France, qui est bordée, à l'est, par la Leyre torrentueuse et vive, à l'ouest par la ligne du chemin de fer du Midi.

Arengosse, Luglon, Solférino, Labouheyre, Commensacq, Sabres, Daugnague, Liposthey, Ychoux, Saugnac, Emuret, Moustey, Pissos et Mont-de-Marsan, sont les limites extrêmes de son domaine.

Il terrorise Gaussons, effraye Hourcadère et violente

Lüe. Il honore Labrit, son hameau natal, d'expéditions aussi solitaires que fructueuses. Nourri dans ce Labrit, il en sait les détours, y multiplie ses tours et détousse ses propres amis.

Que vole-t-il ? Tout ! Des vélos, des jambons, des rasoirs, des boudins, des souliers, des confits, des marteaux, des confitures, des chaussettes, des « chichons », des chemises, du pain, des montres, des crayons, des bretelles, des pots de soupe, des scies, des beefsteack, des bougies, des pardessus.

De l'argent ? Au hasard de la « fourchette ».

L'argent, il n'en a pas besoin. Il est plus riche que le plus riche des propriétaires de la Lande. De l'or, il en aura, quand il en voudra, autant qu'il en voudra. Il ramasse les portefeuilles et dédaigne les porte-monnaies. Cent sous, cela se néglige. Un jambon de dix kilos, cela fait 200 francs. Voilà qui vaut mieux. Par scrupule d'artiste, il « fait » les poches et ne calcule jamais son gain. Quand on est propriétaire, par droit de conquête, de dizaines de kilomètres carrés de terrain, qu'a-t-on besoin de compter ?

Propriétaire, Jean Castagnède, le Roi du Maquis, devenu le Roi des Voleurs, bat tous les records, autant dans le domaine du vol que dans l'exercice de ses pouvoirs.

Aussi scrupuleux, raisonnable, méthodique et pointilleux qu'un Landru sans barbe et sans « cuisinière », il note, au jour le jour, son butin de prise, sur un calepin abandonné, qu'il a recueilli dans une scierie, aussi déplorablement abandonnée. Castagnède est pitoyable aux orphelins.

Sur ce carnet, qui lui sert d'agenda — si bien qu'il indiquera lui-même, aux gendarmes, le nombre exact de jours où il a tenu le maquis — Castagnède-Spada inscrit, avec un souci parfait de précision, des memoranda de ce style :

« 27 février — Mlle Dupouy, 26 ans — Tentative de viol. — Manquée (Liposthey). »

Tout y est : la date, le nom de la victime, la désignation du sévice, le résultat et le lieu...

Sur la première page du calepin, ceci, en gros caractères :

« SPADA LANDAIS, COURAGE !... »

— J'ai écrit ça, un jour de cafard, avoue-t-il à l'adjudant-chef Bérard.

Entre trois cents vols et trois tentatives de viol, il inscrit et dessine de prodigieuses, d'effrayantes obscénités, dignes d'un corps de garde antique.

Quand il sent s'éveiller en lui le cochon qui sommeille — et c'est, fort heureusement, un événement rare — il se jette sur le premier « gibier » venu.

A Hourcadère, près de Commensacq, c'est une grand-mère de 64 ans, qu'il tente de déshonorer aux yeux de sa postérité gémissante.

A Sabres, au Saucissé — malheureux Saucissé ! —, c'est une vieille demoiselle de 63 ans, qu'il veut honorer de ses faveurs.

A Liposthey, je l'ai dit, c'est un tendron de 26 ans qu'il jette à bas de sa bicyclette, sur la route.

Ces trois femmes seront les seules, à se plaindre de ses assauts de galanterie. Ce sont aussi les seules qui lui auront résisté victorieusement, bien qu'au Saucissé il ait traîné, pendant cinquante mètres, son Elvire de 63 ans.

La méthode de séduction de notre gaillard est primitive, expéditive et suggestive. A ses trois victimes, il susurre simplement ces quelques mots :

— Il faut que je te b... !

Pardon-excuse, mais ce sont les propres termes, transcrits de l'impavide procès-verbal de gendarmerie, des déclarations, exactes et signées, des « violées ».

L'une d'elles en concevra un tel courroux de pudeur outragée, qu'en apprenant l'arrestation de son satyre, elle fera sept kilomètres à pied, un couteau à la main et, Lucrèce de 63 ans, se jettera sur lui, en criant si fort :

— Je vais te couper le cou !... que les gendarmes auront, dans la gendarmerie, toutes les peines du monde à lui arracher son arme.

Quant à celles dont la légende ne parle pas, couvrant d'un voile pudique leurs défaillances, n'en parlons pas davantage. Elles furent plus nombreuses que ne le dit la rumeur publique, à céder au charme de « Spada ».

Ainsi Castagnède-le-Cocu fut vengé de la gent féminine, par le Roi du Maquis.

Un beau matin, il paraît, à Sabres. L'aube pointe, chassant les brumes sur la Leyre. Il arrête un de ces vélos, qui lui permettent de couvrir les Landes par relais, devant le bureau de tabac. Les volets de bois sont à peine enlevés. Il commande :

— Des cigarettes syphilitiques, vite !...

La buraliste, au bout d'un moment, arrive à comprendre et lui tend un paquet de « Celtiques ». Respectueux du fisc, le Roi des Voleurs paie... Quand la marchande veut donner l'alarme, il est déjà loin, dans la lande.

Eclectique, il fume aussi des « Lucky strike ». Quand il n'a pas d'argent sur lui pour les acheter, il en vole.

A regret, Castagnède craint les percepteurs et vénère les douaniers.

Février passe. Puis mars.

Vacances d'un hors-la-loi

A Pâques, Jean Castagnède décide de se payer des vacances. Il cherche une villégiature, agréable et tranquille. Pendant deux jours au moins, il veut vivre comme un rentier, dormir dans un bon lit et manger sur une bonne table. Une ferme est vide de tout habitant. La maison est à lui. Et notre Roi des Voleurs s'installe. La basse-cour lui fournit un gibier d'abondance. Le cellier contient assez de vieilles bouteilles poudreuses, pour ensoleiller sa solitude. Le vaste lit du propriétaire, bien blanc, bien propre, frais et parfumé, s'avère moelleux à l'essai.

Le dimanche de Pâques passe joyeusement. Le lundi passe, aussi paisiblement. A l'aube du mardi, « Spada », maugréant, irrité, s'éveille au bruit que font, en entrant dans la ferme deux grands gars solides. Il dormait si bien ! Les importuns ouvrent la porte de la chambre, aperçoivent notre homme, sont pris d'une terreur panique et s'enfuient en hurlant :

— Spada ! Spada !...

Castagnède, qui ne s'émeut pas outre mesure, comprend cependant que le séjour, prolongé en ce lieu de délices, pourrait être malsain. Il s'esbigne. Quand les deux froussards rentrent chez eux, « Spada » n'est plus là, mais, à en juger par l'état de la cuisine, de la cave et du poulailler, les dommages sont considérables.

Ce seul exemple suffit à illustrer les sentiments de crainte, que le Roi du Maquis inspire à toute une région.

Or, le Roi du Maquis, sur qui l'on trouvera trois rasoirs ébréchés, lors de son arrestation, n'est jamais armé.

Pendant toute l'année de sage effacement qu'il observa, il porta un revolver constamment dans sa poche. Ce revolver, sa seule arme, le « limeur » de son chantier le lui prit. Ce revolver, il ne s'en servit jamais, il ne l'a pas remplacé. Malgré tout, « Spada » terrorise ses concitoyens, à dix lieues à la ronde.

Après l'hiver, le printemps. L'air sent bon la résine et la bruyère fraîche. Taillis, fourrés, broussailles redevennent souples et odorants. Il y fait bon vivre. Les pins s'épaississent. Castagnède connaît chaque mètre de terrain, chaque trou dans le sable, toutes les pistes et tous les chemins. Il règne, inviolable, sur cette lande invidée.

Henry MERCADIER.

(A suivre.)



Cette scierie forestière fût cambriolée plusieurs fois par le hors-la-loi.



Depuis 22 ans, Bolot, le déserteur, se cachait dans la maison de ses parents. La croix indique la fenêtre de sa chambre.

DANS le pays de Haute-Saône, à quatre kilomètres de Rouchaux, le petit village d'Andornay est installé au milieu de grasses cultures. Il n'y a que quatre-vingt-huit habitants, mais la région est riche, la terre bonne et facile. Ces quatre-vingt-huit - là vivent paisiblement, patriarcalement. Depuis trente-trois ans, les gendarmes n'avaient pas eu à intervenir à Andornay, se contentant, au cours de leurs tournées, de venir boire un petit verre de « goutte » chez le maire, M. Bernard, qui a son écharpe depuis 1897. Au bout du village, au bord d'un chemin de terre qui se perd dans les champs, près de la maison du maire, il y a celle des Bolot. C'est une bâtisse large et basse, où la meilleure place a été réservée aux granges, aux greniers, aux écuries. Les bêtes d'abord. Les gens se logent après. Une grande cuisine, au sol dallé, aux poutres du plafond noircies par la fumée. Dans le fond, le vieux four à pain. A côté de la cuisine, la chambre des vieux. Puis le cellier dans lequel s'amorce un escalier qui conduit à l'unique chambre du premier étage.

Les Bolot sont de braves gens, estimés de tous dans le pays. Le père, qui est conseiller municipal depuis quarante-quatre ans, en a soixante-seize, sa femme soixante-douze. On savait que leur fils aîné avait disparu à la guerre; que le cadet, après avoir été blessé, était revenu au pays et, depuis vingt ans, exploitait un train de culture à l'autre bout du village. Les vieux vivaient seuls avec les deux gosses du cadet, deux enfants de six et dix ans. Depuis la guerre, d'ailleurs, ils étaient devenus assez sauvages, sortant peu, recevant moins encore.

On imagine bien qu'un village de quatre-vingt-huit habitants est une grande famille. Tout le monde s'y connaît, il n'y a aucun secret possible dans la vie d'un foyer. Aussi, tous les habitants d'Andornay se réunirent-ils, stupéfaits, quand ils virent les gendarmes arriver, l'air sombre, aller tout droit à la maison Bolot, y entrer. Une demi-heure passa. Les gendarmes reparurent avec un prisonnier. Or, ce prisonnier n'était aucun des habitants connus de la maison, aucun des quatre-vingt-huit habitants d'Andornay non plus. C'était, vision effrayante, un soldat d'avant-guerre, un pioupiou du temps de la revue de Longchamp, avec son pantalon rouge, ses petites guêtres, son képi.

Quelqu'un cria :

— Mais, c'est Armand !

Et les hommes, en effet, reconurent leur camarade d'enfance, Armand Bolot, qui avait disparu à la guerre.

Les gendarmes emmenèrent l'homme, qui marchait gauchement, qui clignait des yeux comme s'il avait perdu l'habitude d'être à la grande lumière. Sur le pas de leur porte, les vieux Bolot, raidis, le suivaient des yeux. Et le village, muet d'émotion, regarda passer ce revenant.



Nous sommes en août 1914. Armand Bolot a vingt-cinq ans, son frère vingt.

Il avait toujours été un garçon difficile, nerveux, impressionnable, par surcroît, violent et paresseux. Un verre d'alcool le rendait fou. Quand il dut faire son service militaire, à Belfort, cela n'alla pas tout seul. Il détestait cette contrainte. A chaque permission, ses parents étaient obligés de le supplier pour qu'il rejoignît son régiment.

La mobilisation arriva. Dans la cuisine, les Bolot embrassèrent en pleurant leurs deux fils qui portaient, la musette en bandoulière.

Armand ne se battit pas longtemps. Quatre jours après la déclaration de guerre, il fut légèrement blessé. Vite guéri, il alla passer quelques jours de convalescence à Andornay. Il était le premier soldat à revenir. On le fêta. Lui, sombre, hargneux, ne paraissait pas se soucier de repartir au front. Il le fallut bien, pourtant. Chargé par tous de victuailles, bardé de musettes et de bidons, il repartit un matin. Puis ce fut le silence. Les Bolot attendirent

Le père du déserteur, un vieux cultivateur honnête,...



LE DÉSERTEUR



vainement de ses nouvelles. Enfin, un jour, le maire s'approcha de la maison de ses voisins. Il avait son veston noir et son air grave. Derrière leur fenêtre, toutes les femmes du village se signèrent, car elles savaient ce que cela signifiait. Et, en effet, le maire mit ses deux mains sur les épaules de Bolot.

— Une mauvaise nouvelle, Bolot. Ton aîné a disparu. L'autorité militaire me charge de vous avertir. Ayez encore de l'espoir... Il est peut-être prisonnier...

Les vieux pleurèrent. La mère voulait espérer, mais le père secouait la tête.

Des semaines passèrent. Une nuit, on gratta à la porte. Bolot se leva, alla ouvrir, poussa un cri. Un soldat, hâve, poussiéreux, se glissa dans la cuisine, referma la porte. C'était Armand.

La mère se leva, éperdue, on restaura le revenant. Il mangea, but avidement, se jeta sur son lit, s'endormit comme une brute. Ce n'est que le lendemain qu'il raconta à ses parents ce qui s'était passé.

Il avait déserté. Démoralisé, écœuré dès qu'il avait été de retour au front, il était parti, au cours d'une attaque. Il s'était caché à l'arrière, dans des bois et puis, d'étape en étape, marchant la nuit, se cachant le jour, il était revenu à Andornay.

Le père Bolot leva ses poings sur son fils, parla de l'envoyer se constituer prisonnier. Mais la mère supplia. Il avait déjà été blessé, il avait payé sa part. Le père céda. Mais que faire? Il fut décidé qu'Armand se cacherait dans la maison même.

Les premiers jours, tout alla bien. Puis, des troupes vinrent camper à Andornay et deux sous-officiers se présentèrent chez les Bolot avec un billet de logement. On dut les faire coucher dans la chambre d'Armand. Le déserteur, lui, se cacha derrière des tonneaux à la cave et resta là, nuit et

jour, jusqu'à ce que les troupes fussent parties.

Puis, il organisa sa vie. Il s'installa dans la chambre du premier et n'en sortit plus. Pour tous les gens du village qui, par hasard, entraient chez les Bolot, cette pièce était condamnée. La lucarne, qui donne sur le chemin, ne s'ouvrit plus jamais.

Armand Bolot avait fait acheter par ses parents une grande carte de l'Europe et, avec des crayons de couleur, des petits drapeaux, il suivait les phases de cette guerre qu'il avait abandonnée. Le matin, sa mère lui montait, avec de la nourriture, le journal, qu'il dévorait de la première à la dernière ligne.

Réduit à penser, à réfléchir, il se fit ainsi une existence étrange. Ses cheveux et sa barbe, qu'il ne coupait jamais, lui couvraient les épaules et la poitrine. Toute la journée, il lisait le journal et méditait sur la politique. Il avait suspendu au mur des images pieuses et s'exaltait, tout seul, se fabriquait une sorte de mystique anarchisante où il mêlait le Christ et les révolutionnaires dans une admiration illuminée.

Il se mit à boire. Quand il était ivre, il injurait ses parents, les frappait.

La guerre se termina. L'autre des fils Bolot, Marcel, héroïque soldat, lui, plusieurs fois blessé, revint. Le père, pâle, dut lui raconter ce qui se passait. Marcel baissa la tête et se tut. Il vint le moins souvent possible à la maison. D'ailleurs, il se maria, eut deux enfants. Puis, il perdit sa femme et dut confier ses petits à ses parents. Il n'y avait pas de place. On mit un lit dans la chambre du déserteur et les enfants couchèrent à côté de cet étrange oncle qui leur apparaissait comme un sauvage.

Et c'est ici qu'il faut indiquer une des choses les plus étonnantes de l'aventure d'Armand Bolot. Qu'il restât vingt-deux ans dans ce village de quatre-vingt-huit habitants sans être aperçu, dénoncé, cela est déjà prodigieux.



Gravures religieuses et cartes des opérations avaient été piquées au mur de cette chambre où Bolot vivait avec comme compagnons, ses deux petits neveux.

gieux. Mais, que deux enfants de six et dix ans n'aient jamais, à l'école, avec leurs petits camarades, laissé échapper une indiscretion, une allusion, ne se soient jamais coupés, cela renverse tout ce que l'on a l'habitude de penser. Les petits Bolot, ni volontairement, ni par maladresse, ne trahirent le déserteur.

Les années passaient. La barbe, les cheveux d'Armand faisaient de lui, maintenant, un être de légende. Les journaux, qu'il empilait méthodiquement, encombraient sa chambre. Parfois, il était pris d'une furieuse, d'une irrésistible envie de faire un effort physique. Il sortait, la nuit, armé d'une hache, courait dans les bois et là, avec de grands ahans, coupait à tort et à travers, frappait, comme un dément, les arbres autour de lui.

Son idéologie mûrie dans le silence, dans l'absolu, devenait frénétique. Il reconstruisait l'Europe, le monde, lui qui était à peu près comme s'il s'était endormi depuis vingt ans ; qui

en était, pour ce qu'il avait vu, au temps des vieilles automobiles, des avions antiques. Il vivait une existence irréaliste, théorique. Pour un peu, il aurait fondé une religion moderne.

Se souvient-on de cette extraordinaire histoire ? En juin 1914, un cargo anglais fit naufrage dans le Pacifique. Une demi-douzaine de marins échouèrent dans une île déserte où ils vécurent quelques années.

Ils furent recueillis vers 1921, ayant échappé à la guerre et l'ignorant. Quand on leur raconta la funeste aventure de l'Europe, ils furent ahuris, mais en même temps soulagés d'une angoisse. Quelques mois auparavant, ils avaient reçu sur leur île une épave, une caisse arrachée à un navire, où ils avaient trouvé un fragment d'un journal australien. Ils y avaient lu l'annonce de l'inauguration d'un monument aux morts de Sidney. Monument à quels morts ? s'étaient demandé nos Robinsons. Après des jours de discussion ils en étaient arrivés à l'hypothèse que c'était un monument élevé à la mémoire d'une équipe australienne de nickel, perie dans un accident. Quelle équipe ? Et quel accident ?

A peu près ainsi était notre reclus volontaire. Il vivait dans une sorte de songe. La guerre qu'il avait fuie, la bagarre de la paix, il les vivait en vase clos, entre sa carte et ses journaux, et toujours avec la mentalité d'un homme de 1914.

Le décalage s'accroissait entre lui et les vivants, et peu à peu, il sombrait dans une folie mystique, qu'aucun sens critique ne compensait plus.

Il devenait de plus en plus violent. Ses parents maintenant avaient peur de lui. Pour qu'il ne s'enivrait plus, on ne laissait plus entrer aucun alcool dans la maison et le vieux Bolot s'était même privé définitivement de boire du vin, pour que son malheureux fils ne pût s'en gorger.

C'est cette violence, cette frénésie d'ailleurs qui le perdit. Il aurait pu rester des années encore, caché, et la prescription l'aurait couvert en 1939. Mais, ses colères devenaient de plus en plus violentes. Il terrorisait ses parents et plusieurs fois l'autre fils, Marcel, avait pensé à dénoncer son frère pour délivrer les vieux. Chaque fois, il avait cédé aux larmes et aux prières de sa mère.

L'autre jour, cependant, il trouva, en venant à la ferme, Armand, armé d'un gourdin, se battant, le visage convulsé, les yeux hagards, avec leur père. Cette fois, Marcel alla prévenir le maire. Une heure après, les gendarmes étaient là.

Armand, calmé, abattu, qui n'avait pas mis de souliers depuis vingt-deux ans, revêtit son vieil uniforme.

Et, c'est ainsi que ce Robinson Crussoé, déguisé en tourlourou, arriva à la prison de Lure.

Les quatre-vingt-huit habitants d'Andornay ne sont pas encore revenus de leur émoi. Et les Bolot se rendent compte, maintenant, qu'ils ont à pleurer leur fils une seconde fois.

Xavier LAURENCE.



DES MUSCLES "OLYMPIQUES"

en 30 jours

Nous le garantissons

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercices chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince ; nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons, non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS. — Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, vous serez un tout autre homme. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement obtenu de la tête aux pieds.

NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS. — Nous vous ferons heureux de vivre ! Vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons, nous les vivifions ; nous les fortifions et nous les exerçons. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont la provenance vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre ; nous garantissons ce que nous avançons. FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUT le livre GRATUIT ; Comment former ses muscles. Retournez-nous le coupon ci-dessous dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité de développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude. Ce livre est à vous ; il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'expédition. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.



BON GRATUIT A DÉCOUPER OU A RECOPIER

DYNAM INSTITUT, (Equipe 49) 25, rue d'Astors, PARIS (8^e)

Veillez m'adresser gratuitement, et sans engagement de ma part, votre livre intitulé : Comment former ses muscles, ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour les frais d'expédition.

Nom :

Adresse :

Nouveaux Succès

DU MAGE NOIR LODIA

Pour la 8^{me} Tranche,

deux de ses consultants participent au gros lot de trois millions.

Pour la 6^{me} et 7^{me} Tranche,

plusieurs millions ont été gagnés par ses clients.

Dans le domaine des prédictions, le MAGE NOIR LODIA est le maître incontesté.

C'est le seul astrologue qui ait prédit la guerre civile en Espagne et la victoire de Franco ; c'est le seul qui ait osé écrire dans « Minerva », du 8 décembre 1935 et « l'Intransigeant » du 31 décembre 1935, et dit dans les Actualités Parlantes du PATHE-JOURNAL que les porteurs de la rente française gagneront à coup sûr. Celle-ci vient de monter de dix points en une seule journée.

Aussi vous devez, avant de tenter votre chance en AMOUR, en AFFAIRES, à la LOTERIE NATIONALE, consulter le célèbre MAGE NOIR LODIA qui vous conseillera et vous guidera sûrement.

II VOUS TRACERA GRATUITEMENT, SUR VOTRE DEMANDE, UN HOROSCOPE D'ESSAI.



ÉCRIVEZ IMMÉDIATEMENT. Indiquez vos nom, prénom, date de naissance (Mme, Mlle ou M.), en joignant 3 fr. 50 en timbres-poste pour frais, ou CONSULTEZ-LE PERSONNELLEMENT et sans tarder de 2 à 7 heures.

LE MAGE NOIR LODIA (service D 2), 38, av. Junot, PARIS (18^e)



Cheveux Gris

Le meilleur remède est fait chez soi

Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'Eau de Cologne (3 cuillères à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuillère à café), le contenu d'une boîte de Composé LEXOL et remplissez avec de l'eau.

Vous pouvez acheter ces produits dans tous rayons de parfumerie ou chez votre pharmacien qui vous fera le mélange à un prix minime si vous ne voulez pas le faire vous-même. Appliquez la lotion sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. LEXOL fonce les cheveux striés, décolorés ou gris et les rend souples et brillants, vous rajeunissant ainsi de plusieurs années. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras, ni poisseux et ne déteint pas.

BLENNORAGIE

Traitement rapide et radical par voie buccale, sans lavages, ni injections. GONEPHAL guérit. Pas de complications, ni rechute. Envoi discret de la cure complète franco contre 62 francs. Rés. gar. ou remb. Lab. O Sourcin, 2, rue Richer, Paris (9^e)

GONEPHAL NOTICE Fco

GYRALDOSE

Soins intimes

Antiseptise et parfume tue les germes microbiens

La boîte (40 comprimés) 10 frs Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits. Ecrire Service DE 620

la Timidité

est vaincue en 8 jours

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 franc en timbres. Ecrire au Docteur V. D. Fondation RENOYAN, 12, rue de Crimée, Paris.

Enquêtes - Recherches - Surveillances - preuves p. divorce - Missions délicates par Maître DéTECTIVE. Ex-Inspecteur Dir. Police Judiciaire, 51, rue Richer, Paris, Prov. 84-40



... sa mère, pauvre vieille usée par le labeur et les larmes.

Tunis

(de notre correspondant particulier).

Il y a quelques semaines, la colonie italienne de Tunis, dans les quartiers ouvriers qui entourent la rue d'Italie, faisait une petite fête pour célébrer le retour au pays, au moins au pays d'adoption, de Nicolas Palermo, qui venait de se battre en Abyssinie.

Bien qu'on fût en pays français, le jeune homme arborait encore sa tenue kaki et son casque colonial de fantassin du maréchal Badoglio. On but, on chanta et on dansa beaucoup cette nuit-là, dans le quartier, et les filles regardaient avec des yeux brillants le hardi soldat.

Dès le lendemain, Palermo, courageux et consciencieux, se mit en demeure de trouver du travail. Cela ne lui fut pas difficile. Sa famille était connue, lui-même estimé. Il rentra presque aussitôt comme chauffeur chez un colon de la région de Fedjed. A longueur de journée, Nicolas au volant de sa camionnette transportait du raisin ou du vin de l'exploitation de son patron à la gare. Mais dès le soir, quand il était libre, il revenait à Tunis. Depuis la nuit de son retour, il entretenait une douce aventure avec une des jeunes filles aux



Si Joseph Torrente reconnaît avoir voulu faire rompre le mariage de sa sœur Ursule, il nie avec véhémence, en dépit des charges très lourdes qui l'accablent, le meurtre de Nicolas Palermo, qui devait être son beau-frère.

CRIME DE L'INCESTE

Mais, précisément, à la ferme on s'inquiétait du sort du camionneur, qui était parti de l'exploitation avec la camionnette et qui aurait dû arriver depuis longtemps.

Le patron, M. Patti, quand la nuit fut tout à fait venue, fit entreprendre des recherches qu'il dirigea lui-même. La campagne était calme. Les derniers vendangeurs rentraient dans les fermes. L'odeur du raisin écrasé flottait encore dans l'air tiède.

A quatre kilomètres de Tunis, au lieu dit Fedjed Kemakhem, sur la route de la Mornaghia, on aperçut le camion arrêté au milieu d'un champ abandonné. On chercha avec des lanternes dans les environs et, à moins de deux cents mètres, on trouva le corps inerte de Nicolas Palermo. Il avait reçu cinq balles de revolver. L'assassin s'était ensuite acharné sur le corps pantelant, l'avait percé de coups de stylet. La tête était presque détachée du tronc.

L'émotion dans le quartier italien fut profonde. La petite fiancée se jeta sur le corps de son beau bersaglieri. La mère de Nicolas emplit la nuit de ses lamentations. Le surlendemain tous les Italiens de Tunis suivirent le convoi funèbre.

— Hélas ! clamait la mère, j'aurais préféré que tu sois tué en Abyssinie. Au moins, je pourrais te pleurer comme un héros.

Cependant, la gendarmerie avait pris l'enquête en mains. Elle ne s'embarrassa pas de psychologie. On sut que Palermo avait eu une discussion quelques jours auparavant avec des bergers, les trois frères Rosa. On les rechercha. Ils étaient en fuite. Sur quoi, on les décréta coupables.

Emoi de l'innocence accusée ! Les bergers n'avaient rien à se reprocher dans le meurtre de Palermo. Savaient-ils eux-mêmes pourquoi ils avaient été pris de panique, pourquoi ils s'étaient enfuis ! Bref on dut s'apercevoir assez vite qu'on n'avait pas grand'chose contre eux. Le juge d'instruction, M. Lepy, se décida à des-

saisir la gendarmerie et à confier l'enquête à la brigade mobile.

Cela changea complètement la face de l'affaire. Les inspecteurs Firpi et Boyer commencèrent de se renseigner sur la vie du défunt, interrogèrent ses amis, ses parents. Ils convoquèrent la petite fiancée, l'interrogèrent. Il leur sembla qu'elle avait une confession à faire, ils insistèrent. Enfin, parmi les larmes, elle leur révéla sa triste aventure.

Elle était la maîtresse de son frère quand il l'avait surprise et prise.

gnait sa sœur dans sa chambre et la prenait.

Mais Ursule aimait vraiment son Nicolas. On parla de fiançailles. Torrente vit le moment où sa sœur lui échapperait pour toujours, et où, dans sa chambre, il y aurait un légitime défenseur.

Il essaya encore de faire rompre le mariage. Mais Ursule, forte de son amour, ne craignait même plus le scandale. Elle menaçait son frère de tout révéler à son fiancé, à ses parents, et même de porter plainte.

Cette fois, Torrente se sentit vaincu. Voilà ce que la malheureuse fille confessa aux policiers. Ceux-ci n'eurent plus qu'à aller chercher Joseph Torrente. Confronté avec sa sœur, il reconnut que tout ce qu'elle avait raconté était exact. Par contre, il nia le meurtre. Il fallut établir un faisceau de preuves.

On reconstitua le crime. Il avait eu lieu vers sept heures et demi ou huit heures. La police, le juge, l'accusé furent transportés à Fedjed Kemakhem. Il fut assez facile de reconstituer la scène. La camionnette de Palermo s'avançait à allure modérée. Quand elle fut à un croisement, l'assassin, caché dans le fossé, ouvrit le feu à coups de revolver sur le conducteur. Palermo lâcha le volant, tomba de son siège au bord de la route. Le camion, livré à lui-même, alla s'arrêter dans le champ. Cependant, le meurtrier s'était précipité et, dans une crise de rage furieuse, perçait le corps de sa victime à coups de stylet.

Or, on apprit que Torrente avait disparu de son travail de 6 heures à 9 heures du soir. Tous les alibis qu'il invoqua furent reconnus faux. Il porte à l'avant-bras plusieurs égratignures. Enfin on a retrouvé la combinaison qu'il portait le jour du crime. Elle était tachée de sang.

Et, cependant, malgré ces charges accablantes, Joseph Torrente nie. D'ailleurs, les policiers pensent qu'il a peut-être eu un complice. Ils le recherchent. Ursule Torrente, sans fiancé, sans amant, pleure.

BOCCARA.



L'inspecteur Firpi emmène au Palais l'assassin de Palermo.



Ursule Torrente (à gauche) pleure son fiancé assassiné à Fedjed Kemakhem.

yeux brillants de ce jour-là. Ursule Torrente, qui n'a que dix-sept ans, est la fille d'une laborieuse famille, non seulement amie, mais parente des Palermo. En fait, Nicolas et Ursule étaient cousins, et le frère d'Ursule, Joseph Torrente, était depuis toujours le camarade de Nicolas. Les deux jeunes gens se virent de plus en plus souvent, et les familles voyaient d'un bon œil ce projet d'union. On finit par en parler ouvertement dans le quartier. On fixa le jour des fiançailles.

Alors, un soir, Nicolas ne rentra pas. Ses parents et sa fiancée ne s'alarmèrent pas tout de suite, pensant qu'il avait été retenu à la ferme.



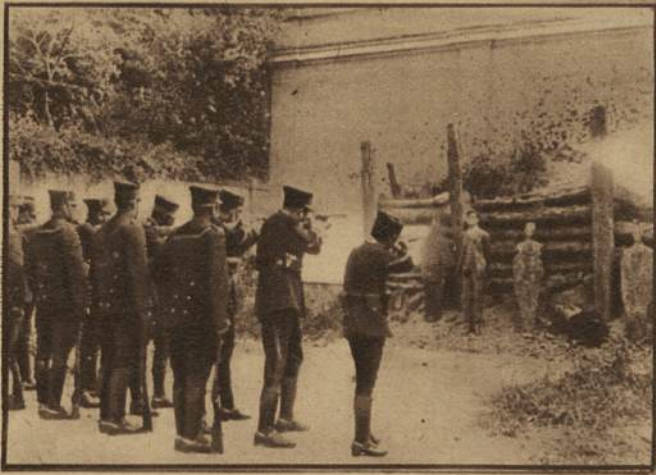
Nicolas Palermo était revenu sain et sauf de la guerre d'Abyssinie.

Joseph. Elle avait à peine onze ans. Depuis, elle le subissait, n'osant se plaindre.

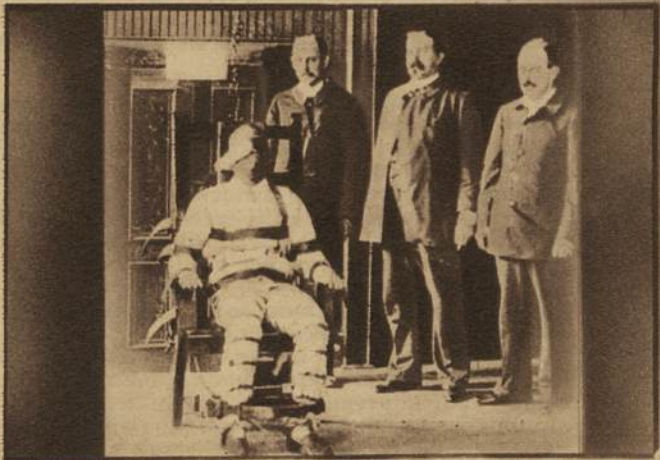
Quand Nicolas Palermo était apparu, elle avait laissé parler son cœur. On imagine quel ressentiment en avait conçu Joseph Torrente. Il avait espéré que le temps travaillerait pour lui, que l'idylle ne serait qu'un feu de paille. Il avait attendu, avec, peut-être, le sadique plaisir de voir les chastes étreintes des deux fiancés, leurs innocentes caresses, de voir languir le beau bersaglieri, cependant que lui, la nuit venue, rejo-

TONIQUE — RECONSTITUANT
BYRRRH
VIN NATUREL

MEXIQUE



CUBA



U. S. A.

FRANCE

CHINE

EXÉCUTIONS À TRAVERS LE MONDE

SIX châtiments sont actuellement en vigueur dans le monde pour sanctionner le crime : la guillotine ; la chaise électrique ; la corde ; les balles ; le travail forcé à perpétuité ; la réclusion perpétuelle en prison...

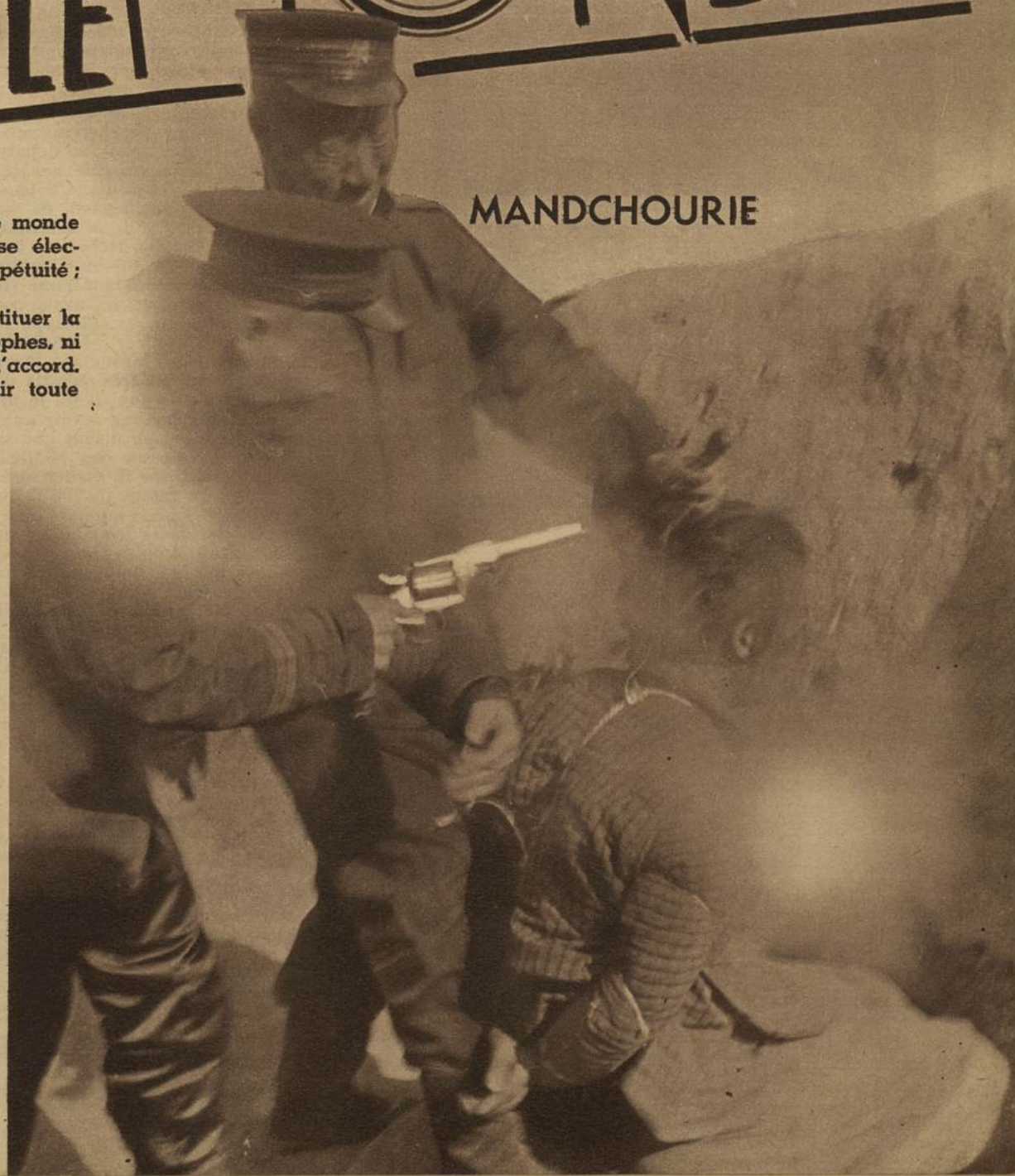
Sur celui de ces six châtiments suprêmes qui paraît constituer la meilleure sanction du crime ni les législateurs, ni les philosophes, ni même l'opinion publique n'ont jusqu'ici réussi à se mettre d'accord.

Mais pouvons-nous espérer voir un jour la justice abolir toute condamnation à mort ?

MANDCHOURIE



ANGLETERRE





Le krach de Wall-Street fit sombrer sa fortune.



De bonne foi, il crut rétablir, avec le trafic des autom



IV. — VOITURES D'OCCASION (1)

DEVENU prince de Villenauxe, le légionnaire d'aujourd'hui crut pouvoir arriver avec sa femme à un *modus vivendi* acceptable qui aurait donné à la nouvelle princesse la possibilité de jouir de sa situation et au mari celle de tenir convenablement son rang de chef de famille, tout en s'organisant une existence selon ses goûts, d'où la drogue n'était, hélas ! pas exclue. Il devait néanmoins assez rapidement déchanter. Sa seconde femme se révéla bientôt aussi avare qu'autoritaire. Richissime, elle pleura un jour pendant toute une soirée parce qu'elle avait par erreur donné à un chauffeur de taxi un billet de vingt francs au lieu d'un de dix ! Pour le surplus, elle ne remplit aucune des obligations du contrat, ne versant pas le capital prévu et ne servant la rente de 250.000 francs qu'irrégulièrement et au compte-gouttes ! Villenauxe aurait pu, en s'adressant aux tribunaux, la contraindre au respect des accords, mais la démarche lui paraissait sordide, et il se contenta de conserver sur sa seconde femme la supériorité d'avoir exécuté sa part de contrat.

— Je pris alors le parti de me libérer coûte que coûte de la servitude qu'elle exerçait sur moi et j'entraî dans une affaire que j'avais, au départ, le droit de croire honnête et lucrative. Elle devait, en réalité, achever de me briser les reins. Un jour que j'étais entré en flânant dans un magasin de voitures d'occasion, je trouvai à la tête de la boutique un de mes rares camarades d'enfance, Hervé de Trevelec, dont le frère Philippe avait été tué au Chemin des Dames en 1917. Tous deux descendaient d'une vieille maison de chevalerie bretonne. Je les avais connus à Janson-de-Sailly avant la guerre. Philippe était un garçon sérieux qui devait entrer à Polytechnique ; mais Hervé se montra toujours insouciant, léger et mauvais élève. Je ne fus donc pas très surpris de le trouver marchand d'autos d'occasion. Il fut le premier à me reconnaître et témoigna à me revoir une joie qui ne fut pas sans m'étonner, me disant que sa mère voudrait certainement voir un des meilleurs amis de son pauvre Philippe. Il me fit visiter une installation qui était parfaite : un garage de 200 voitures, un magasin d'exposition et des bureaux qui occupaient deux étages ; au-dessus se trouvait un grand appartement où demeurait Mme de Trevelec. Quinze jours plus tard, Hervé me téléphona pour m'inviter à déjeuner. Je fus présenté à sa mère qui était d'une pâleur et d'une maigreur spectrales. Elle me parla beaucoup de Philippe sans pouvoir retenir ses larmes et je compris qu'elle s'en allait lentement, frappée par la même balle que son fils. A un moment donné, elle crut devoir s'intéresser à ma vie, et j'eus l'idée fatale de dire que j'enviais Hervé et son garage, car, pour mon compte, je cherchais sans résultat quelque chose de similaire. Hervé me proposa aussitôt de m'associer à son entreprise. Je demandai 48 heures de réflexion, et j'eus alors l'impression bizarre que Mme de Trevelec avait envie de dire quelque chose, mais qu'un regard impératif de son fils l'avait rendue muette. Je pris ce jour-là congé d'Hervé avec un certain malaise et pourtant je n'attendis pas 48 heures pour retourner au garage. Hervé me montra ses livres, qui témoignaient d'une grande aisance de trésorerie depuis le début de l'année ; d'autre part, il me déclara que tout l'immeuble lui appartenait, ce qui était une garantie suffisante. In-

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 412.

Il ne lui restait plus qu'à choisir entre se suicider ou s'engager à la Légion étrangère

terrogé par moi sur les conditions de notre collaboration, il m'apprit qu'il se chargerait exclusivement du garage, entretien et réparation des voitures, pendant que je m'occuperais de la partie achat et vente des occasions. Prêt à me décider, je lui demandai s'il avait évalué l'apport que je devais faire. « L'affaire n'a pas besoin d'argent, me dit-il, mais d'un renouveau d'activité. Quant à votre participation aux bénéfices, je l'entends ainsi : la moitié de ce que rapporte le commerce des occasions. Je me réserve l'autre moitié ainsi que les bénéfices du garage. »

« Dès l'instant qu'il ne me demandait aucune participation financière, je n'avais aucune raison de me méfier. Pour la première fois de ma vie, j'allais fournir une somme de travail dont la rétribution serait plus ou moins élevée selon qu'il serait plus ou moins couronné de succès ! Tout marcha parfaitement pendant le premier mois. Trevelec m'avait présenté deux protégés à lui qui se chargeaient de parcourir Paris à la recherche d'occasions intéressantes. Quand nous avions fait notre choix dans le lot offert, deux ou trois fois par semaine, nous propositions aux propriétaires de leur verser « cash » le quart ou le cinquième de la somme exigée, et de régler le solde en deux ou trois traites à 30, 60, ou 90 jours. La revente se faisait strictement au comptant ; nous déposions en banque les sommes nécessaires aux échéances et nous nous partagions les bénéfices, moins un prélèvement de 10 % que nous réservions à celui des démarcheurs qui avait trouvé la ou les voitures. Nous vendions assez d'occasions pour avoir des fins de mois intéressantes et j'envisageai même de prendre une sous-agence de marque cotée, de façon à vendre aussi du neuf. C'est alors que Trevelec démasqua ses batteries, très habilement d'ailleurs.

« Sans transition, il me proposa de partager la besogne, me demandant de me charger seul désormais des achats parce que, portant un nom universellement connu et luxueusement logé, personne ne pouvait me refuser un crédit quelconque ni croire que j'étais homme à lésiner sur les prix. « Si cela vous convient, ajouta Hervé, vous signerez maintenant seul les traites. Il y aura rien d'autre de changé. La somme que vous verserez comptant sortira comme par le passé de la caisse du garage et celle qui devra garantir le paiement des traites sera toujours mise de côté par moi avant tout partage. » J'eus la naïveté d'accepter. Mais pourquoi me serais-je méfié d'un homme du même monde que le mien, et dont la mère était une véritable sainte ?

« A partir de ce jour, je signai donc seul les traites au nom d'une société dont j'étais l'un des directeurs. Il fallait toutefois que les voitures ne fussent pas revendues à un prix inférieur au prix d'achat et que l'argent destiné aux traites fût régulièrement déposé. Au début, je n'eus qu'à me louer des avantages de la nouvelle formule, bien qu'Hervé n'eût pas commis l'imprudence d'augmenter ma part de bénéfices, alors qu'il doublait et triplait les siennes et celles de ses complices. Le procédé était enfantin : à partir de l'instant où j'ai signé seul les modalités de l'achat, mon associé s'est entendu avec un garagiste marron auquel il repassait toutes mes acquisitions à vil prix, se contentant de vendre assez cher pour récupérer le « comptant » que j'avais versé au vendeur et s'assurer un bénéfice appréciable. On distrait, bien entendu, de l'opération, la part qui eût dû être la mienne si l'affaire avait été traitée normalement.

« Mais, un jour, un huissier présenta une traite protestée chez moi, bien que nos effets fussent domiciliés à notre banque. Je me précipitai chez Trevelec qui me déclara que les fêtes (il s'agissait de la Pentecôte) avaient causé un certain ralentissement dans les rentrées du garage, mais qu'il avait donné pourtant des ordres précis à son caissier pour assurer la bonne marche de la trésorerie. Le caissier — un complice — fut appelé et se confondit en excuses après s'être laissé complaisamment couvrir d'injures par Hervé. Le même soir, la traite était réglée et je m'en fus rassuré. Pourtant mon associé, se sentant gêné, me persuada de prendre mes vacances aussitôt, me demandant de lui laisser juillet pour des raisons de famille. Il fut convenu que l'un des démarcheurs traiterait en mon nom et m'apporterait les traites à signer à la campagne. Pour la seconde fois, je tombai dans le piège que l'on me tendait. Mais



automobiles d'occasion, une situation des plus compromise.

l'abus de la drogue me retirait l'usage de mes facultés. Comme j'aurais dû m'y attendre, Trevelec n'a plus payé une seule traite dès que j'eus le dos tourné ; il jetait au panier les demandes d'explication ainsi que les sommations d'huissier afin que je ne me doute de rien. Il se faisait même remettre mon courrier personnel par mon domestique, de façon à le passer au crible. Tout ce qui aurait pu me donner l'éveil était soigneusement détruit ! Et, pendant ce temps, Chevrol, le démarcheur en question, m'apportait régulièrement des traites à signer, que je signais... Il était donc fatal qu'un jour certaines de mes victimes, sinon toutes, portassent plainte. Le Parquet, qui se serait ainsi trouvé en présence d'une série de carambouillages, devait poursuivre d'office. C'est ce qui arriva quelques jours après mon retour à Paris. Un matin, à l'aube, le nommé Chevrol se rua dans ma chambre, pâle, défait, et hurla : « Trevelec est un escroc ! Il a revendu toutes les voitures que vous achetez seul à des prix inférieurs aux prix d'achat et gardé tout l'argent ! Pas une traite n'a été payée depuis deux mois ! Les plaintes affluent contre vous au Parquet de la Seine. Voici une convocation du juge d'instruction. Et Trevelec a filé !... » Au lieu d'être follement ému par cette révélation, je me suis au contraire employé à rassurer ce Chevrol qui devait bien rire du succès de sa comédie. Fort de mon innocence, je croyais pouvoir me disculper en quelques mots dès ma première entrevue avec le magistrat enquêteur. Mon premier soin fut donc de demander un rendez-vous à maître Y..., avocat célèbre qui avait été mon camarade de guerre. Je lui racontai toute l'histoire, de A à Z, et fus très surpris de constater qu'il avait l'air soucieux à la fin de mon récit. Il ne me cacha d'ailleurs pas que le juge n'aurait pas les mêmes raisons que lui de me croire, car toutes les apparences étaient contre moi. Le plus urgent, selon lui, était de retrouver Trevelec et de lui arracher des aveux. C'était d'ailleurs la journée des catastrophes. J'étais allé tout droit chez l'avocat en arrivant de province. En le quittant, je courus chez moi et actionnai mon klaxon d'une façon particulière pour que mon domestique vienne prendre ma valise. Celui-ci parut, suivi du concierge qui était en bras de chemise à 6 heures du soir. Je montai pourtant, et tandis que l'on me préparait un bain, je demandai des nouvelles de ma femme. Après quelques hésitations, mon domestique m'apprit que la Péruvienne était partie pour le Pérou sans avoir manifesté l'intention de revenir jamais en France ! Elle avait vendu tous ses meubles, emporté ses affaires et liquidé le personnel ! Elle n'avait pas laissé un seul mot pour moi. Cette fuite ne me causait aucun chagrin, mais j'en redoutais les conséquences matérielles, car elle me versait quand même ma pension un mois sur deux. Je voyais ainsi venir le moment où j'allais même être obligé de restituer les sommes que j'avais touchées au garage depuis plusieurs mois. Ma femme était partie en laissant impayé le loyer de la maison et environ cinquante mille francs de chèques sans provision. Quelques mois plus tard, le krach de Wall-Street devait la ruiner entièrement. Aux derniers renseignements que j'ai pris sur elle, il ne lui restait que 1.500 francs par an, si bien qu'elle fut ravie de trouver à Lima une place de vendeuse dans un magasin.

« Quelques jours après son départ, j'allais consacrer mon temps à la recherche de Trevelec et je songeais même à charger une agence de police privée de ce soin, lorsque je reçus un coup de téléphone de M^r Y... me convoquant d'urgence. Je bondis chez lui et fus plutôt fraîchement accueilli. M^r Y... me reprocha de ne pas lui avoir dit la vérité ! « Vous voulez me faire croire, me dit-il, que vous ne saviez rien de cet individu, votre ami d'enfance, alors qu'il a été déjà condamné deux fois pour des faits de même nature, et la dernière à dix-huit mois de prison ? Vous voulez me faire croire que c'est vous, son associé, qui ignorez que Trevelec est de nouveau à la Santé depuis trois semaines à la suite de plusieurs plaintes en escroquerie ? Allons ! Cessez de me prendre pour un imbécile ou restons-en là ! » Ma stupeur et mon effondrement étaient si visiblement sincères que M^r Y... se radoucit et reprit : « S'il est possible qu'il soit parvenu à vous tromper à ce point, laissez-moi vous apprendre encore autre chose : l'immeuble

En apprenant que son associé venait d'être écroué à la prison de la Santé, il eut soudain un choc, une révélation salutaires.

où était installé le garage n'est pas à lui, mais à sa mère. Lui est muni depuis quatre ans d'un conseil judiciaire et sa signature est sans valeur légale. Par conséquent, même si vous arriviez à prouver votre bonne foi, vous n'auriez aucun recours possible contre lui. De plus, il y a déjà un certain temps que toutes les recettes du garage sont perçues par un administrateur judiciaire, et c'est même depuis ce temps que Trevelec, privé de ressources, s'est mis à signer des chèques sans provision. Il a d'ailleurs eu avant vous un autre associé qui s'était rendu compte à temps des irrégularités des opérations de votre ami ! »

« A quelques jours de là, le juge me fit savoir officiellement que j'étais inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance. A ma demande, il m'autorisa pourtant à quitter Paris jusqu'en automne. J'avais à ce moment trois mois devant moi pour voir clair et trouver une solution. Paris était vide et je ne savais à qui m'adresser. C'est alors que Chevrol, qui guettait mon désarroi croissant, intervint avec une adresse diabolique. Comme je me méfiais de lui, il commença par gagner ma confiance. Me sentant sans argent, Chevrol me proposa d'abord de prendre un nantissement sur son fonds de commerce — sa femme était blanchisseuse. Sur mon refus aimable, car sa proposition m'avait touché, il m'offrit alors de se mettre en relation avec les divers plaignants, de leur exposer la situation exacte et d'obtenir d'eux qu'ils m'accordassent de longs délais pour les désintéresser. J'ac-

ceptai, sans voir qu'en entamant des négociations sous cette forme, je me reconnaissais implicitement coupable. J'aurais dû aller trouver mes adversaires moi-même et leur dire que je tenais à réparer personnellement le préjudice qui leur avait été causé. Mais, comme toujours depuis mon intoxication, je choisis la voie qui me coûtait le moins d'efforts. Chevrol, de son côté, ne vit les plaignants qu'une seule fois et s'employa aussitôt à se débarrasser de moi. Il me conseilla de me faire hospitaliser dans une maison de santé d'où je pourrais lui faire tenir des certificats médicaux. Bref, il se composa un personnage de brave homme auquel j'accordai toute ma confiance. Je me fis donc admettre dans une des rares cliniques de province s'occupant de désintoxications, vendis ma dernière voiture et donnai à Chevrol une procuration l'autorisant à porter mes affaires au garde-meuble. Je quittai la maison avec deux valises, sans me douter encore que je ne posséderais plus jamais un logement à moi, que je ne connaîtrais plus désormais que des chambres d'hôtel de plus en plus sordides jusqu'au jour où, sans domicile et sans argent, il ne me resterait plus que deux solutions : le suicide ou la Légion !... »

« Quant à mes livres, mes meubles, mes bijoux, mes vêtements, mon linge, mes souvenirs et mes papiers de famille, Chevrol, au lieu de les transporter au garde-meuble, les avait vendus à vil prix pour son compte personnel !... »

(A suivre.)

Prince Alain de QUINCY.

La déchéance
d'un
Prince

Crimes d'autrefois

L'AFFAIRE PEL

La mort mystérieuse de M^{me} Fauveau rappelle une histoire d'empoisonnement qui passionna l'opinion en 1885 : celle d'Albert Pel, l'horloger de Montreuil.

Il était venu de Moutiers (Savoie) s'établir horloger à Paris, puis dans la banlieue. On ne le voyait pas courir les filles, mais pendant des semaines il s'enfermait chez lui pour faire de la musique ou pour manipuler des drogues.

En 1872, la mère de l'horloger se plaignit de maux d'entrailles ; une amie de la malade pria le fils d'appeler un médecin, mais Pel n'y mit aucun empressement : « Le médecin sort d'ici ; il n'aura pas à revenir demain, car ça va aller mieux. » En effet, le lendemain, Mme Pel trépassait.

L'immédiate préoccupation de ce fils devant le cadavre de sa mère fut de fouiller les meubles et comme il n'y trouvait rien, de déplacer les lattes du parquet. Cette forme de piété filiale ne fut pas récompensée, car Pel fut tout aussi bre-douille. Il pensa alors que sa mère avait cousu ses valeurs dans sa jupe et qu'on avait dû l'enterrer avec son magot. Ce fut la seule oraison funèbre du fils horloger.

On avait mal jugé dans son entourage une pareille attitude. Mais de là à accuser d'un crime le fils, il y avait un monde. Peu après, par ailleurs, Albert Pel qui avait hérité de son père environ 25.000 francs cessa d'exercer la profession d'horloger. Il se prétendit répétiteur en Sorbonne, organiste à la Trinité ; sa boutonnière s'ornait de décorations imprévues, et pour justifier la médaille de sauvetage épinglée sur sa poitrine, il prétendit avoir sauvé deux personnes qui étaient en train de se noyer dans la Seine. Un jour, comme un huissier était venu saisir le mobilier de son appartement à Passy, il le rossa. Toutes les étrangetés précédentes achevèrent de compléter dans l'esprit des voisins la personnalité de l'ancien horloger. On l'enferma à Sainte-Anne où il ne resta d'ailleurs qu'une quinzaine de jours.

Cependant, pour fuir ses créanciers — et ils étaient nombreux (car il était devenu commanditaire d'un théâtre « Les délassés comiques ») — Pel s'était retiré dans un pavillon du côté des Ternes où il avait pris une bonne, Marie Mahoin, et une maîtresse, Eugénie Mayer. La maîtresse était couturière à l'Odéon, plus âgée que Pel de dix ans ; elle n'était point belle ; Pel lui avait promis le mariage. Eugénie Mayer était venue habiter chez lui. Bientôt des troubles intestinaux se déclarèrent, des diarrhées, des vomissements. La servante éprouva les mêmes maux. On la transporta à l'hôpital et quand elle en revint, quinze jours après, elle ne trouva plus un coffret qui lui appartenait et qui avait été brisé, et elle ne trouva pas davantage Eugénie Mayer qui avait disparu et qu'on ne devait plus jamais revoir.



Car Eugénie Mayer avait totalement disparu. Nul ne l'avait vue sortir de chez Pel qui, à cette époque, vivait comme un ermite dans son pavillon ; on lui passait les lettres et les journaux par un valet.

Au cours de son procès ce fut une sorte de leitmotiv que cette question du président que l'on devait retrouver trente-six ans plus tard, identique, dans l'interrogatoire de Landru aux assises de Versailles : « Etant donné le retentissement qu'a votre procès, si Eugénie Mayer était encore vivante elle viendrait ici. Elle ne vient pas, c'est donc qu'elle est morte. »

Pour les treize fiancées authentifiées de Landru, le syllogisme était sans réplique. Pour Pel il avait également une redoutable valeur.

Eugénie Mayer ayant donc disparu, Pel déménagea brusquement, emportant toutes les affaires d'Eugénie, notamment ses costumes de théâtre. Il annonça qu'il allait partir dans le Midi, car il avait besoin de repos. En réalité, il s'installa de l'autre côté de l'Etoile, avenue Kléber, comme horloger. En 1880, il prit une demoiselle de magasin, Eugénie Buffereau,

qu'il épousa. Mais deux mois après Eugénie décédait. Elle avait été douze jours malade et personne de sa famille n'avait été prévenu. Malade, comme Eugénie Mayer et Marie Mahoin, de mystérieuses coliques et de vomissements auxquels on ne comprenait rien. Heureusement pour elle, Marie, la servante, avait été soignée à l'hôpital. Quand Eugénie fut morte, Pel prononça la même oraison funèbre que pour sa mère : « Ça y est ! » et comme des voisines charitables s'étaient proposées pour veiller le cadavre : « Inutile, répondit Pel, elle ne se sauvera pas ! »

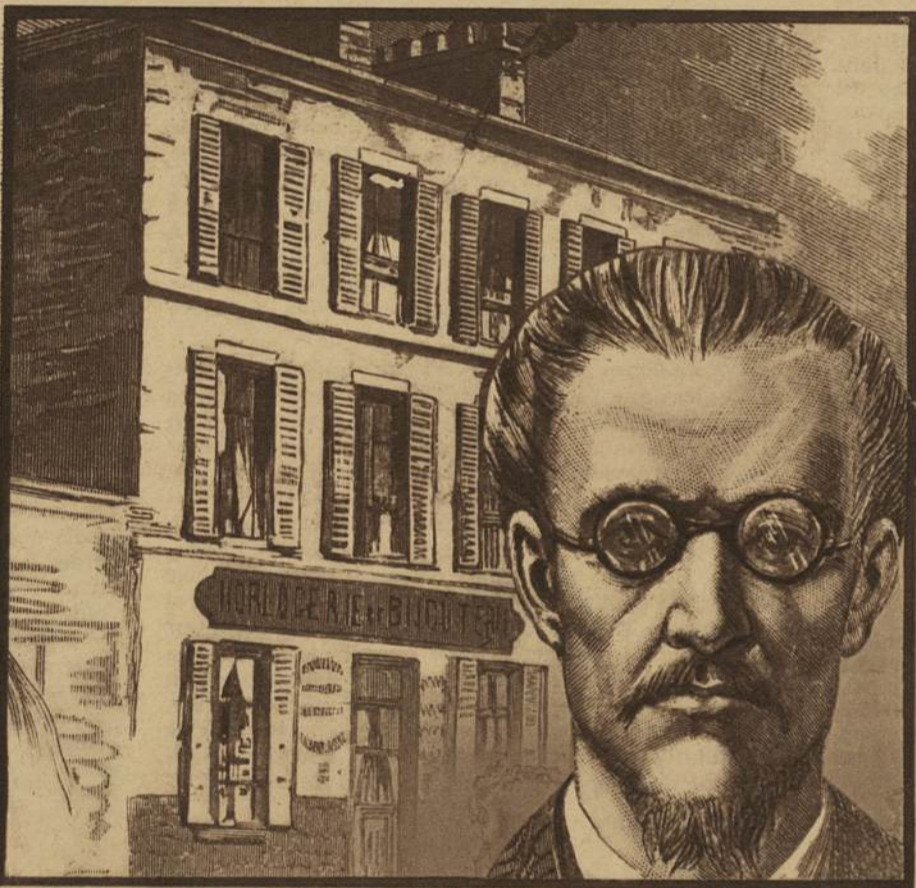
Cependant la famille de la morte posait quelques questions indiscrètes : « Où était la dot d'Eugénie ? » A sa belle-mère l'horloger répondit cyniquement : « Vous pouvez vous fouiller. » Et comme son beau-frère insistait, Pel lui répondit : « En attendant de savoir de quoi votre sœur est morte, vous saurez ce qu'il en coûte de diffamer un homme ! Retenez bien ceci : Vous n'aurez pas une épingle. »

Neuf mois plus tard, ayant respecté le délai qui s'impose aux veufs, Pel se mariait avec Angèle, une de ses apprenties. Il toucha une dot de 5.000 francs et exigea que sa femme fit un testament à son profit et que sa belle-mère, de son côté, fit un testament en faveur de sa

oublier que je suis sa femme. Je n'ai pas assez de preuves pour l'accuser. »

Entre temps, Mme Pel étant partie avec sa mère et son enfant en Angleterre, en 1884, l'horloger resté seul remarqua la domestique d'une de ses voisines, Eugénie Rabulle. Eugénie avait quelques économies, 1.200 francs. Elle était jeune, jolie ; Pel, sans se soucier de sa femme, lui offrit de partager sa vie. Il lui écrivit des lettres pressantes et dans l'une d'elles, notamment, il évoquait le repos qu'il lui procurerait : « Vous trouveriez, écrivait-il, un abri contre les vicissitudes de votre condition actuelle et vous jouiriez d'une tranquillité et d'une liberté que l'on ne trouve que chez soi, en un mot, d'un bonheur tel que l'on peut espérer dans la prospérité des affaires que j'ai la certitude de réaliser si je suis secondé par une personne sérieuse... Venez me voir ; nous pourrions aborder ainsi les points principaux qui se rattachent à cette question et dissiper les craintes que, bien à tort, vous avez pu concevoir. »

On a fait souvent un parallèle entre Landru et Pel ; Landru écrivait moins, nous voulons dire à ses fiancées ; car, malheureusement pour lui, son carnet de comptes était trop bien tenu et les annotations qui y figuraient le perdirent. Pel écrivait davantage aux femmes. Mais l'épître n'eut pas raison de la résistance d'Eugénie Rabulle que la mine cafarde, les yeux aux paupières rouges et le cou énorme de Pel avaient rebutée.



Etabli horloger avenue Kléber, puis à Montreuil, Albert Pel prit bientôt une demoiselle de magasin, Eugénie Buffereau, qu'il épousa puis expédia ad patres.

filie. Puis, il décida la belle-mère à venir habiter chez lui à Nanterre et, selon l'usage, bientôt les deux femmes tombèrent malades, en proie à d'atroces coliques.

Il ne fallait évidemment pas se tromper dans le dosage du cyanure de potassium que Pel utilisait pour nettoyer les dorures de montre. C'était du moins l'explication rassurante qu'il avait donnée aux deux femmes préoccupées à un certain moment de l'abondance du poison qui entraînait dans la maison et qui, par une intuition motivée, redoutaient pour elles-mêmes un sort tragique.

Il fallait vraiment décider du destin des deux femmes dans un ordre logique : la mère d'abord, puisqu'elle instituait sa fille héritière, et la fille ensuite, puisque Marie recueillerait le tout.

La belle-mère réussit à se sauver ; le poison ne l'avait pas encore atteinte assez profondément ; elle put se tirer d'affaire. Par une conséquence certaine elle sauva également sa fille, puisque Pel n'avait aucun intérêt à tuer sa femme tant que celle-ci n'aurait pas hérité la fortune maternelle.

Cependant, d'une confiance à toute épreuve, Mme Pel n'avait pas abandonné son mari, elle n'avait pas ajouté foi aux soupçons de sa mère.

Lorsque le scandale éclata plus tard, la femme légitime fit au juge d'instruction cette déclaration courageuse : « Je ne puis

Devant cet échec, l'horloger tenta un effort sur Elisa Boehmer. Elisa était vieille et laide ; mais ce n'était là qu'un détail secondaire, puisque l'essentiel était de trouver une « associée ». Le ménage s'installa d'abord à Nanterre, puis, à la fin de juin 1884, à Montreuil. Le 9 juillet, une voisine, Mme Chenel, attendit à déjeuner Elisa Boehmer qui ne vint pas. Déjà la veille, Mme Chenel avait constaté les souffrances de son amie : « Je souffre horriblement », lui avait dit Elisa, « j'ai la langue desséchée, la poitrine en feu. » Pel avait obstinément refusé qu'on appelât un médecin. Enfin, à partir du 12 juillet 1884, plus de trace d'Elisa. Elle s'était littéralement évanouie. La police fut prévenue. On fit des recherches dans les hôpitaux, les asiles, dans les mairies, aux pompes funèbres, on alla même jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, pays d'Elisa Boehmer ; rien.

Il est vrai que, le 15 juillet, une odeur de viande brûlée, succédant à des relents de chair en putréfaction, s'était répandue dans la maison, puis, on sentit violemment le chlore.

« Je désinfecte », dit Pel tranquillement à un locataire, M. Klein, qui avait été chargé par tous les voisins de se rendre auprès de l'horloger pour lui demander des renseignements : « Elisa est partie et a laissé de mauvaises odeurs. » Ce fut sa seule explication. Pendant la nuit, le fourneau de l'horloger jetait des lueurs

étranges et pendant le jour les portes et les fenêtres de l'appartement étaient hermétiquement closes.

Des voisines curieuses se demandèrent si vraiment Elisa Boehmer était partie. L'une d'elles, Mme Dreven, monta sur une échelle et put atteindre le niveau de la fenêtre de sa chambre ; elle vit que le lit était vide, le plancher inondé de liquide (c'était le chlore), et un tas noirâtre gisait devant le fourneau, un tas de cendres.

Ce fut aussitôt dans la maison la rumeur qui se répandit : « Il a fait cuire sa femme ! » Pel fut arrêté. Une perquisition fit découvrir l'instrument du crime : une scie tachée de sang ; l'enquête démontra qu'il avait vendu les vêtements d'Elisa et sa montre. De fil en aiguille, si l'on peut dire, on en arriva aux femmes précédentes ; au cimetière de Clichy le cadavre de la première femme fut exhumé : on y trouva de l'arsenic.

On interrogea la seconde Mme Pel et la belle-mère, mais l'accusation ne retint contre l'horloger que deux crimes : l'empoisonnement d'Eugénie et l'assassinat d'Elisa. Pour le reste, ce n'étaient que des présomptions qui devaient servir d'arguments de moralité, ou plutôt d'immoralité, contre l'accusé.

Pel nia à l'audience. Il fut hautain et provocant. Comme on lui reprochait son attitude bizarre après tous les décès qui s'étaient produits dans la maison, il rétorqua :

— Y a-t-il, monsieur le président, une formule spéciale pour annoncer la mort ?

A sa première belle-mère, Mme Buffereau, il répondit qu'il trouvait inconvenant sa démarche, lorsqu'elle était venue lui réclamer la dot de sa fille. Quant à l'arsenic, il fallait trouver une explication : « Eugénie prenait de la liqueur de Fowler. » Mais la réponse se heurtait à ce fait que personne n'avait vu la victime prendre ce médicament.

La disparition d'Elisa était évidemment une charge-massive. Ici encore Pel sera le précurseur de Landru. Il eut des ripostes que n'aurait pas désavouées le sire de Gambais, notamment lorsqu'il répondit au président : « Une femme qui disparaît, cela se voit tous les jours ! »

Elisa Boehmer, raconta-t-il, avait quitté la maison le 13 juillet ; il était allé lui chercher un fiacre qu'il n'avait trouvé qu'au faubourg Saint-Antoine, et il l'avait laissée partir sans lui demander où elle se dirigeait. L'excuse de la galanterie lui servit de prétexte : « ... J'ai agi ainsi par discrétion. Elle me devait 37 francs... »

A la barre, le défilé des témoins fut pittoresque. Ils se rappelèrent qu'ils n'avaient pu manger, tant les odeurs nauséabondes de chair pourrie ou de viande brûlée les avaient incommodés.

Et la scie, trouvée lors de la perquisition ?

— Elle me servait, dit l'horloger, à découper la viande de cheval, d'âne ou de mulet que, par économie, je donnais à mes employés.

Confronté avec les experts, le professeur Brouardel et le chimiste Lhôte, Pel discuta àprement. Le chimiste avait conclu qu'Elisa avait été probablement incinérée dans le fourneau et que rien ne s'opposait à ce que dans ses cendres il n'y eût pas le moindre morceau d'os. Mais l'expert avait oublié de rechercher si des traces d'arsenic se trouvaient dans la suie du fourneau. Pel tira un immense parti de cette lacune de l'expertise. Il posa brutalement au docteur Brouardel la question :

— Pouvez-vous affirmer que j'ai empoisonné ma femme ?

— J'affirme, répondit le médecin légiste, que les symptômes de la mort de votre femme sont ceux de la mort par l'arsenic et qu'il y avait de l'arsenic dans le corps de la morte...

Le jury acquitta Pel sur l'accusation relative à la mort d'Eugénie, mais sur l'empoisonnement d'Elisa Boehmer il répondit affirmativement et sans circonstances atténuantes. Après le verdict, Pel, de sa voix calme, dit aux jurés : « Messieurs, j'accepte avec résignation le sort que me fait votre sentence, mais sachez-vous que vous avez condamné un innocent. »

Pour un vice de forme, la Cour de cassation cassa l'arrêt qui condamnait Pel à la peine de mort ; le 12 août 1885, le procès recommença devant la Cour d'assises de Seine-et-Marne. Pel se montra plus ironique encore que la première fois : « Quand la justice, dit-il, se mettra à croire les belles-mères, ce sera la mort de tous les gendres. »

Défendu par un nouvel avocat, maître Georges Laguerre, Pel obtint des jurés de Melun le bénéfice des circonstances atténuantes : il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Jean MORIERES.

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS
ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES
ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement, à ses heures, et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 20.801 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 20.808 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 20.812 : Carrières administratives.

Broch. 20.819 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 20.822 : Emplois réservés.

Broch. 20.827 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 20.830 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 20.835 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 20.841 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 20.846 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 20.854 : Marine marchande.

Broch. 20.859 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 20.864 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 20.869 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première-main, vendeuse, retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 20.872 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 20.876 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 20.880 : Carrières coloniales.

Broch. 20.885 : L'Art d'écrire et de parler en public.

Broch. 20.889 : Carrières féminines.

Broch. 20.891 : Pour les enfants débiles.

Broch. 20.897 : Coiffure, manucure, pédicure, massage, soins de beauté.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

MISS ANA voy. réputée, secret, ramène affection, donne leçons cristal, tarots, horos. 20 frs, 42, r. Acacias, Étoile.

BRILLANT

BUHLER

FAIT TOUT BRILLER
ARGENTERIE
VITRES ET GLACES

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande
34, rue La-Bruyère (IX^e) Trinité 85-18

TETT BRO.

SANTÉ - BEAUTÉ - ÉCONOMIE

adoucisseur d'eau parfait

DURE INDÉFINIMENT

COUTE MOINS QUE RIEN

Prix imposé 125 frs

TETT BRO, 1, r. Lord-Byron, Paris

BALZAC 12-00

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate.
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie.
Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-
reuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement
lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE. 59, rue Boursault, PARIS-17^e

250 fr. le mille adres. à copier main et gr.
gains à corr. Rens. gratis. Ecrire seul.
Ets PIREX. B. P. 462, r. du Louvre, Pa-
ris-1^{er}.

VIENT DE PARAÎTRE

SOMMAIRE

L'initiation sexuelle — Ce que doit être l'éducation sexuelle — La Fécondation végétale — La Fécondation animale — Les sexes — Organes génitaux masculins — Organes génitaux féminins — Les spermatozoïdes — Les ovaires — La procréation humaine — L'accouchement — La syphilis — La Blennorrhagie — Préservation sexuelle — Lutte contre les maladies vénériennes — Les centres prophylactiques officiels — Pour l'harmonie sexuelle.

LA VIE SEXUELLE

Précis d'initiation

Pierre BASSAC

« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »

Envoi à domicile en paquet clos
contre remboursement 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves - PARIS-14^e

Collection "DÉTECTIVE"

ÉDOUARD LETAILLEUR LA DOUZIÈME HEURE

ROMAN

Un volume in-16, double couronne, sous couverture illustrée photographique de R. PARAY, tirée en 4 couleurs et présentée sous cellophane. 6.50

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. LD GRARD à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur LD GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :
SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2^{me} PARTIE :

**ORGANES SEXUELS
et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Sémiales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

**SYSTÈME MUSCULAIRE
ET LOCOMOTEUR.**

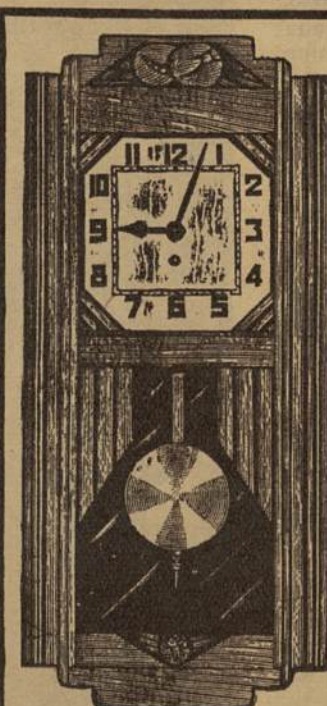
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

LE BAIN INTESTINAL

Tous les avis médicaux concordent : une cure de bains intestinaux (Entero-Cure), c'est la désintoxication complète de l'organisme et la guérison de la constipation.

Cette cure et ses effets ont fait l'objet

d'un livret très détaillé et très illustré (brochure P intitulée *l'Hygiène de l'intestin*) que le Centre d'Entero-Cure, 98, faubourg Saint-Honoré (Anj. 54-50), envoie à tout intéressé (joindre simplement 1 franc en timbre pour couvrir les frais d'envoi).



71^{mm} x 31^{mm}

PRIMES A NOS LECTEURS

RÉGULATEUR "WESTMINSTER"
d'origine, cage chêne massif avec ornements pris dans la masse. Dimensions : 71 cm. x 31 cm. Mouvement "Westminster" garanti 3 ans. Le régulateur fonctionne 15 jours sans remontage. Valeur réelle. 175 fr.

95^{Fr}

PAIEMENT A LA RÉCEPTION
après complète satisfaction

EN OUTRE, les 300 premières commandes accompagnées de cette annonce auront droit à titre de cadeau à une très belle montre de poche garantie 3 ans.

Envoyez votre commande de suite à

"WESTMINSTER"

CARILLONS ET RÉGULATEURS DE LUXE, 27, rue du Rocher, PARIS



La rébellion de l'institution de Boulogne n'a pas troublé l'appétit des pupilles raisonnables.

J'ÉTAIS l'autre jour dans le poste de gendarmerie de la Garenne. J'écoutais une adolescente.

Blondinette aux cheveux raidis, aux yeux battus, avec un visage fripé, de grosses mains, Germaine Lamblin n'est nullement de ces jeunes filles en qui l'on retrouve et la douceur des fruits nouveaux et la fraîcheur du printemps. Une gosse, voilà Germaine. Une de ces filles qui aura bientôt son horizon borné par la ligne un peu attristante des paysages de Clermont-sur-Oise, ceux que l'on aperçoit d'un donjon en pierres de taille. C'est dans ce donjon, que sont enfermées les plus jeunes criminelles de France. Jeune et criminelle, comme ces mots jurent ensemble ! Mais il me faut bien les appliquer à Germaine Lamblin, puisque c'est une évadée de Picpus.

En écoutant Germaine Lamblin je découvrais les véritables motifs d'une rébellion qui a fait beaucoup de bruit, beaucoup trop de bruit ! Car si l'on publiait tous les récits des mutineries qui se sont produites dans les patronages et les maisons de correction de France, nous serions très souvent surchargés de travail dans les journaux.

— Il y avait déjà eu une révolte à Picpus, disait Germaine.

— Une révolte ? interrogeait le brigadier de gendarmerie.

— Oui, il y a quinze jours. C'était à cause des haricots. La directrice, Mlle Kayser, était partie en vacances. Celle qui la remplaçait, Mme Heusch, une vieille femme de 71 ans, l'économe de la maison, était vraiment trop économe. Et les copines qui étaient employées à la cuisine exagéraient aussi, en gardant pour elles, tout notre beurre ! Alors on se barricada dans le dortoir, refusant de dîner, faisant comme cela se fait dans les prisons, la grève de la faim. La police arriva, rétablit l'ordre. Vous savez ce que ça veut dire rétablir l'ordre ? Moi, j'ai eu mal aux cheveux et aux bras pendant huit jours. Nous réclamions des haricots qui ne sentent pas le moisi. On nous a mis au pain sec...

« Il faut vous dire que l'atmosphère, au patronage, était bizarre depuis quelque temps, poursuivit Germaine. Une de nos camarades devint folle, l'autre mois. Il fallut faire appel à police-secours. Quand la folle aperçut les gardiens de la paix qui venaient la chercher, elle courut à la fenêtre et sauta dans le vide. Elle s'est tuée. Seulement, à partir de ce moment-là, nous nous sommes demandées si nous ne deviendrions pas folles, bientôt... »

— Cela n'a rien à voir avec votre évasion de l'autre jour, bougonna le gendarme qui transcrivait l'interrogatoire. Dites-nous ce qui a provoqué la révolte de l'autre soir.

— Alors, voilà. Le père d'Ida, une de nos camarades de Picpus est venu la voir l'autre dimanche. « Grâce à ta bonne conduite, lui dit-il, j'ai obtenu que tu sois remise en liberté. Je viendrai te chercher la semaine prochaine. Mais, jusque-là, pas de bêtises. Ne fais pas comme les filles de Boulogne qui se sont révoltées hier soir. »

« Vous pensez si Ida s'intéressa à l'histoire. « Révoltées ? » interrogea-t-elle.

« L'homme raconta l'histoire. En détail. C'était une histoire qui, dans un patronage, ne pouvait pas se perdre.

« — Encore une fois, ne fais pas comme elles, gronda le père bonhomme, quand il eut contenté la curiosité de sa fille.

« Nous avons été immédiatement prévenues. Depuis l'aventure de la folle, depuis la révolte des haricots, nous nous trouvions très malheureuses. Et puis, il n'y aurait même pas eu besoin de tout cela !

L'idée de l'évasion nous empêcha de dormir pendant la nuit et nous fûmes bientôt d'accord pour essayer de nous libérer avant le commencement de la troisième nuit...

« Vous savez ce qui s'est passé. Roseline, que nous appelions Rosaline l'acrobate, a crié : « A nous la liberté ! ». Nous avons bondi sur nos deux surveillantes. Elles n'ont pas été difficiles à maîtriser ; elles ont, l'une cinquante-trois ans, et l'autre soixante ; et puis elles avaient peur des couteaux qui restaient sur la table. On les a ligottées avec nos serviettes. « Celles qui n'ont pas peur n'ont qu'à me suivre », cria encore Rosaline l'acrobate. Elle enjambait la barre d'appui ; elle sautait par la fenêtre, nous invitant à la rejoindre devant le mur du cimetière. Il a trois mètres le mur du cimetière, mais nous avions noué des draps ensemble et Rosaline, je vous l'ai dit, est acrobate. On s'est toutes aidées pour passer, puisque nous étions toutes d'accord. Nous avons couru dans l'allée des tombeaux qui longe le mur. Une porte était ouverte. Un camion a passé. Avec les chauffeurs de camion on s'arrange toujours. Nous nous sommes arrangées de la même manière avec des chauffeurs de taxi. »

— La belle histoire, gronda le gendarme. Tu y a gagné à seize ans, des écorchures et le droit de vivre pendant cinq ans dans une maison de correction où l'on apprendra ce que s'est que l'eau et le pain sec, et les douceurs d'une cellule.

— Je m'en fiche, crâna Germaine dans un mouvement orgueilleux. J'ai revu mon ami. Vous ne savez peut-être pas ce que c'est, vous, que de revoir quelqu'un qu'on aime et d'être libre.

— L'ami c'est un grand garçon qui vend des savonnettes et qui, à la suite d'une tentative de cambriolage, a mérité treize mois de prison, intervint le brigadier de gendarmerie. Mais, ajouta-t-il, on ne peut tout de même pas toujours exiger des filles qu'elles aient, pour amis, des académiciens !...

Je m'approchais de la dévoyée.

— Tu as ton père encore ?

— Oui, il est maçon.

— Et ta mère ?

— Elle est morte, il y a sept ans. Il aurait mieux valu, lorsqu'elle est morte, que le feu prenne à la maison et que nous périssons tous. Le père s'est mis à boire. Il a commencé à me faire peur. Alors, mon beau-frère est venu me chercher et m'a placée comme bonne à tout faire. C'est en faisant les commissions que j'ai connu mon ami Robert. J'ai vécu deux mois avec lui. Puis, sa mère nous a dénoncés et la police est venue me chercher...

Mais l'interrogatoire était fini et on allait conduire Germaine Lamblin à Fresnes. A la porte du bureau de gendarmerie, elle cria encore :

— Pourquoi ne me laissez-t-on pas me marier avec Robert ?

Je me souvenais de ce qu'on m'avait dit autrefois, dans les maisons de correction, lorsque je les ai visitées et tout particulièrement à Clermont-sur-Oise — la maison où, sans doute, Germaine Lamblin attendra sa vingt et unième année.

— Elles disent qu'elles veulent se marier ? Avec qui ? Souvent ce n'est qu'un prétexte pour pouvoir reprendre leur métier de filles...

— Le métier qu'elles reprennent à vingt et un ans.

— Mais, à ce moment-là, c'est leur affaire !...

J'ai laissé la dévoyée à son destin. Un peu plus tard j'écoutais d'autres confidences. L'une des enfants qui ont refusé de s'évader a quatorze ans. Avant d'être une protégée de patronage, elle travaillait dans une usine, neuf heures, dix heures par jour, car il fallait faire des heures supplémentaires. Elle gagnait — à son âge — 20 francs par jour. Elle s'était battue, à coups de bouteille, avec des compagnes. Une ouvrière avait été blessée à la tempe. Elle en avait encore pour sept années à réfléchir sur les dangers d'un mouvement meurtrier. Mais ses compagnes, de fortes filles de seize, de dix-sept, de dix-huit ans, étaient des filles de maisons publiques, de « maisons bourgeoises », comme elles disaient, s'en glorifiant avec orgueil.

LES ÉVADÉES





ES Les évadées de l'institution de l'avenue Michel-Bizot escaladèrent le mur du cimetière avec l'agilité du chat.

Elles faisaient penser à des plantes que l'on a laissé pousser librement, que les herbes folles ont appauvries, que le vent a tordues, puis que l'on veut transformer en plantations de serre chaude, redresser et qui, alors, s'étiolent, crèvent de trop de sève, de l'absence d'une terre impure, de l'absence du soleil... Ce ne sont pas des cultivateurs ordinaires qu'il faut pour ces plantes-là. Ce sont plutôt des médecins...

Je me disais cela et j'évoquais tout ce qu'on n'a pas encore dit à propos des coudées qui ont donné le ton aux vierges folles des autres patronages, les premières évadées de l'œuvre de l'École Ménagère de Boulogne, l'œuvre que dirige Mme Marcelle Géniat. Elles s'étaient fait apporter par une des détenues qui sont chargées des commissions un couteau à cran d'arrêt, et ce couteau avait échappé à la fouille, parce qu'il était caché dans une pelote de laine. Elles avaient eu le temps de préparer des bâillons. Elles prirent la fuite en savates, si bien que l'une abandonna, comme Cendrillon, un chausson sur le trottoir. Tout cela, y compris les appels par la fenêtre, à la générosité du « Front populaire », tout cela pour aller vivre aux Halles quelques nuits de vagabondage libre, pour dîner d'un vrai repas arrosé de vrai vin et pour partager le lit des commis des Halles qui, croyaient-elles, ne manqueraient pas de profiter de l'aubaine.

Une fille des rues n'échappe pour ainsi dire jamais à la police, car il ne manque pas d'autres filles et d'indicateurs pour la dénoncer aux Mœurs. Pouvaient-elles l'ignorer ? Le désir de partir, de partir n'importe où, étouffe toujours dans l'esprit de n'importe quel reclus toute raison. L'une, Henriette, arriva en coup de vent dans la petite maison que ses parents habitent à 16 kilomètres de Paris et elle leur cria :

— Attention, il y a la révolution. Donnez-moi cinquante francs pour que je fiche le camp.

Imagine-t-on que des gosses, déjà dévoyées aient pu résister au désir de faire la révolution !

Il y a beaucoup à dire sur les patronages, comme il y a beaucoup à dire sur toutes les institutions qui se proposent le relèvement de l'enfance appelée l'enfance coupable. Ce qui s'est produit à Picpus, à Boulogne ne représente nullement un cas très particulier. Les révoltes dont j'ai recueilli les échos autrefois à Cadillac, à Clermont-sur-Oise ont été plus terribles. Ici et là des gardiennes ont été en danger de mort ; il est même arrivé, mais rarement, que des surveillantes ont succombé sous les coups. Seize enfants du malheur participèrent, si mes souvenirs sont exacts, à l'une des dernières mutineries de Clermont-sur-

Oise ; elles se proposaient de bâillonner leur gardienne, de lui voler ses clefs et de la tuer si elle résistait. Cela ne signifie nullement que les institutions en cause soient toujours des bagnes — puisque les bagnes d'enfants tendent à disparaître — puisqu'on peut, aujourd'hui, affirmer avec quelque certitude qu'ils sont en voie de disparition complète. Cela signifie seulement que les enfants du malheur préfèrent toujours où que ce soit la liberté, à l'éducation surveillée, fût-elle l'éducation la plus indulgente et la plus maternelle. Ce qui, dans une famille pauvre, est appelé « coup de tête » devient rébellion dans un internat et, plus la discipline est grande plus la révolte est génératrice d'actes dangereux.

Les directeurs des patronages ont-ils actuellement la possibilité de se prémunir contre des événements analogues ? Nous en bavardions l'autre jour avec Mme Marcelle Géniat, l'artiste bien connue qui est la fondatrice et l'animatrice de l'École Ménagère de Boulogne d'où partit le mouvement révolutionnaire des filles folles.

— Une des causes principales de la sédition de mes pupilles, c'est (j'ai beaucoup réfléchi depuis dimanche) la trop grande mansuétude des surveillantes à l'égard de nos pensionnaires, me disait Mme Géniat. Cela peut paraître inhumain et incroyable ; cela est vrai.

« On pourrait penser, comme je l'ai pensé, comme mes surveillantes l'ont cru, que lorsqu'on a affaire, comme c'est notre cas, à de pitoyables gamines, vouées au malheur, souvent depuis le berceau, on pourrait croire, dis-je, qu'il suffit de se pencher avec une tendresse infinie sur leur misère pour leur donner le bonheur de vivre et la possibilité de goûter de vraies joies. L'expérience ne nous a pas encore appris, hélas, à voir la vie telle qu'elle est. La leçon de la vie est terrible. Souvent, trop souvent elle m'a montré que les enfants du malheur sont parfois pernicieuses, autant par une disposition personnelle de leur esprit que par hérédité.

« Cela, c'est ce qu'il faut savoir, lorsqu'on a accepté la mission de se pencher sur d'immenses misères. Là, ne fut pas cependant toute la cause de la rébellion. Il est un mal surtout qui n'est pas de notre fait : presque toutes nos pensionnaires ont à souffrir d'une promiscuité dont l'administration pénitentiaire doit porter toute la responsabilité.

« C'est en toute liberté que je porte cette accusation qui est grave. Oui, pendant des années, je me suis battue, comme se sont battues toutes les amies de l'enfance malheureuse contre une administration qui se refuse à grouper en catégories distinctes et à placer dans des internats distincts des délinquantes de même nature. Ce que je demandais, ce que nous demandions est pourtant d'une simplicité extrême. Il est normal que les prostituées du trottoir soient placées ensemble, pour être ensemble rééduquées ; il est naturel que les gosses qui nous arrivent des maisons closes, par exemple, ne soient pas mêlées aux

voleuses ; il est indispensable — et je dis cela pour situer une autre catégorie de malheureuses — que soient placées dans des établissements particuliers, les habituées des maisons de rendez-vous et des boîtes de nuit.

« Ce n'est pas tout. Même au cours d'une conversation, il est facile de préciser un programme. Je demandais, nous demandions que les catégories ci-dessus énumérées soient divisées en sous-sections, réservées les unes aux délinquantes perfectibles, les autres aux fortes têtes ou aux vicieuses impénitentes.

« Voilà quelle doit être la tâche de classification d'une administration qui a pour devoir de sauver les enfants du malheur. Au lieu de cela, que voyons-nous ? Les œuvres d'assistance sont tenues d'accepter toutes les pensionnaires dont on les charge, les pires et les moins mauvaises groupées ensemble ; elles sont tenues d'appliquer aux unes et aux autres le même régime de « relèvement » et de soins.

« Il en résulte que, au lieu de toujours obtenir une amélioration qui, je l'affirme, est possible, nous subissons parfois des déconvenues, les perversités incorrigibles exerçant une influence inévitable sur les filles qui se seraient sauvées, si elles avaient été soustraites à la promiscuité.

« Mais savez-vous quelles sont les pires des brebis galeuses, poursuit Mme Marcelle Géniat, sur un ton de tristesse indicible ? Ce sont celles qui ont goûté à la « grande vie », dans les établissements de plaisir, les boîtes de nuit, les bars à la mode et les dancings un peu spéciaux. Leurs compagnes du malheur, les filles qui ont connu les souffrances de la prostitution de bas étage, celles que la misère a conduit à voler ou à cohabiter avec des gouapes, celles-là, considèrent souvent les maisons de relèvement comme un refuge. Pour celles qui sont habituées à la noce, l'internat, c'est la prison. Elles la supportent mal ; ce sont elles qui prêchent la rébellion. Institutrices du mal, j'en ai vu indiquer à leurs compagnes des adresses de maisons douteuses, les invitant à s'y rendre au lieu d'accepter les places honnêtes que leur proposent les dirigeantes de nos œuvres... »

J'ai recueilli le même jour un autre avis, celui de M. Bafosse, président du tribunal pour enfants, magistrat dont l'œuvre est immense, puisqu'il contrôle chaque semaine, et souvent à l'improviste, toutes les œuvres de l'enfance qui dépendent du tribunal. Il m'a fait des confidences importantes.

« — Ignorez-vous, me disait-il, que l'Etat accorde seulement 4 fr. 50 par jour aux patronages pour l'entretien de chaque enfant. L'impôt ampute encore cette somme dérisoire. Avec des moyens aussi restreints, n'est-il pas naturel que les œuvres fassent des économies de personnel ? Aux enfants du malheur, il faudrait des éducatrices spécialisées, de véritables assistantes sociales ! On se préoccupe, hélas, d'engager de préférence les femmes, spécialisées ou non, qui réclament les salaires les plus modestes. Il y a des dévouements certains parmi ces salariées souvent courageuses ; je n'affirme pas qu'elles ont la formation qu'il faudrait pour mener à bien leur tâche et ce que j'affirme plus volontiers, c'est que l'influence morale qu'elles ont sur les pupilles est à peu près nulle. »

— Alors ?

— Alors, nous avons à lutter encore.

Il m'a fallu faire effort pour me souvenir que l'Etat a confié à celui qui me parlait le redoutable pouvoir de condamner ou d'absoudre les enfants du malheur !

Henri DANJOU.

Les révoltées de Boulogne, bientôt arrêtées, se firent une joie de se retrouver dans l'autocar de la police...



La chasse aux revenants

tique à Donville-les-Bains, près Granville, vint consulter M. Kardec.

Elle se disait « encaoudée » par la famille Fleury, à Saint-Georges-de-Rouelley, où elle a été employée comme bonne pendant vingt ans. D'après elle, cette famille possédait des livres pernecieux, des livres de sorcellerie dont la seule présence répandait autour d'eux des fluides maléfiques.

M. Kardec prit la résolution d'exorciser la demoiselle Marie Lomer, en s'engageant à aller réclamer les funestes livres de sorcellerie à la famille Fleury.

Une entrevue eut lieu au Grand Hôtel de Granville. M. Kardec remit à « l'envoûtée » une petite croix en bois grossièrement découpée, sur laquelle le mot PAX était inscrit au crayon, et peinte avec des couleurs lumineuses.

— Allez, dit-il, vous êtes maintenant délivrée des mauvais esprits qui vous tourmentent.

Et l'antispirite, pour bien montrer qu'il n'était pas, lui, un pêcheur d'ombres, ajouta :

— Ce sera, pour m'indemniser de mes frais, six cents francs.

Mlle Marie Lomer remit la somme exigée, emporta la petite croix dont la présence devait la délivrer de ses tourments, et attendit... Mais aucune amélioration ne survint. Elle demeura ce qu'elle était avant sa consultation, la proie torturée d'invisibles démons.

Jugeant que, pour six cents francs, elle pouvait espérer, tout au moins, une trêve à ses soucis, Mlle Marie Lomer porta plainte contre l'exorciseur.

La plainte fut transmise par la gendarmerie de Barenton au procureur de la République d'Avranches. Une enquête fut ouverte.

Et comme un certain nombre de médiums, dont M. Kardec, se plaît à rappeler les noms, M. Kardec — deuxième du nom — fut inculpé d'escroquerie.

Les choses en sont là.

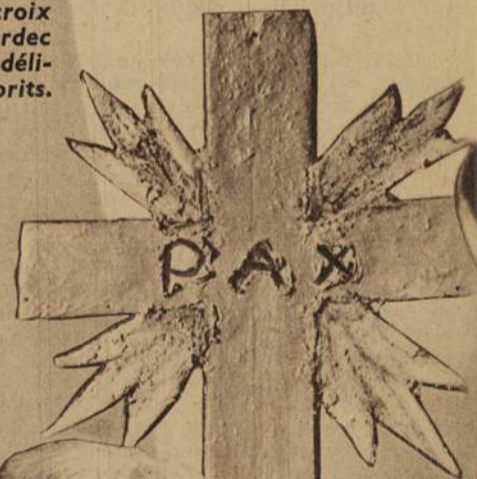
A force de chasser les spectres, M. Kardec n'avait pas prévu qu'il verrait une fois se dresser contre lui le spectre de la justice.

Simili-fantômes et médiums truqueurs

A vrai dire, ce procès qu'intente une « envoûtée » à un adversaire de la religion spirite, ne sera pas le premier du genre.

Ce n'est pas la première fois que la chronique du mystère se fait l'écho de semblables querelles. Et M. Kardec a bien raison de dire que, trop souvent, dans ce domaine des forces invisibles, les croyants ont tendance à se laisser abuser, seulement il a tort d'abuser lui-même de la crédulité des « possédés ». Simulateurs, médiums truqueurs, simili-fantômes et pseudo-revenants encombrant les annales du royaume du merveilleux.

Marie Lomer estime que la croix remise par Kardec ne l'a pas délivrée des esprits.



Ainsi parle M. Kardec, et, naturellement, ses paroles ne manquent pas d'avoir un certain écho, au fond des lointaines campagnes qu'il parcourt, auprès de tant de paysans tourmentés par des histoires de mauvais sort.

Dernièrement, à son hôtel, quelque part du côté de Vire ou de Flers, un homme vint le trouver vers minuit. La voix sanglotante, il expliqua :

— Ma petite fille va mourir. J'ai su que vous étiez dans la région. Je suis envoûté. Je vous en prie, ne me laissez pas comme cela. C'est un voisin, un paysan « qui lit dans les livres », qui m'a jeté un sort. Il m'a dit : « Tu sais comment je m'appelle. Tu te rappelleras mon nom toute ta vie. »

« A partir de ce moment, les vaches n'ont plus donné de lait, le chien n'aboyait plus, les veaux crevaient ; j'ai été malade et ma femme aussi. Et maintenant, c'est ma gosse qui va mourir. Notre jument, achetée cinq mille francs, dépérissait, j'ai dû la revendre mille francs. Si vous ne pouvez pas me tirer de là, je vais tuer ma femme et mes enfants et me suicider ensuite.

M. Kardec promit son intervention et, le lendemain, rendit visite à « l'envoûté ». Il dut examiner le bétail, car le bétail passe avant tout : le fourrage des vaches était mouillé, l'écurie était remplie de fumier, la nourriture des animaux se mélangeait à ses ordures. Le puits de la ferme était infecté. M. Kardec fit comprendre au cultivateur qu'il devait réagir et ne plus penser aux esprits malfaisants.

— C'est tout ce que vous avez trouvé, répliqua le paysan. Il y en a qui sont plus malins que vous, ceux qui lisent dans les livres. Puisque vous n'y pouvez rien, ma détermination est prise : je vais tuer ma femme et ma gosse.

Voyant son « client » si bas, M. Kardec prit le parti d'abonder dans son sens. Il fit le tour de la ferme et des étables en criant à la ronde : « Allez-vous en, les esprits ! Zou, les esprits ! »

— Le résultats ne se fit pas attendre, assure M. Kardec, les vaches redonnèrent du lait, les chiens aboyèrent, les veaux se portèrent mieux, la gosse fut sauvée. Zou ! les esprits !

Mais, le métier de chasseur de revenants n'est pas toujours de tout repos.

Récemment, une demoiselle Marie Lomer, domes-

Avranches (de notre envoyé spécial).

Il arrive une bien bonne histoire à M. Kardec, grand pourfendeur de fantômes... M. Kardec porte un nom célèbre dans le monde des sciences du mystère.

Mais tandis qu'Alan Kardec — le vrai — avait fait de sa vie un véritable apostolat en faveur du spiritisme, M. Kardec — deuxième du nom — est parti en guerre contre ceux qu'il appelle « les exploités des morts ».

Pour M. Kardec — deuxième du nom — ceux qui croient communiquer avec les morts, ceux qui se disent possédés par les esprits des trépassés, et qui prétendent nous conduire au domaine des ombres, sont de dangereux farceurs, dont il ne faut pas se lasser de dénoncer les méfaits.

Et, toute barbe dehors, M. Kardec poursuit sa croisade à travers les villes et les campagnes.

« Comment ils mentent, comment ils volent, comment ils tuent, annonce M. Kardec ; les truquages des médiums démasqués, les fantômes matérialisés, etc. »

A ses conférences, M. Kardec ne manque pas de convoquer le curé de l'endroit ou d'invoquer son patronage. Et pendant trois heures d'horloge, l'orateur dresse contre les revenants, les spectres et les phantasmes un implacable réquisitoire.

— Pourquoi ne poursuit-on pas, pourquoi laisse-t-on faire ces exploités des morts, ces charlatans de l'au-delà, ces mercantis du mystère et de l'invisible, faux confidentes des voix d'outre-tombe, conclut l'adversaire du spiritisme. Si tant de personnes se croient envoûtées, si tant de pauvres gens crédules ou timorés se laissent escroquer ou entraîner vers le crime, c'est parce qu'ils croient aux esprits et aux revenants, et ce sont les spirites et leurs médiums qui sont responsables de cette croyance.

L'histoire la plus célèbre, dans ce genre, est celle de Craddock, ce médium anglais qui s'était spécialisé dans les apparitions de fantômes et qui se vit un jour démasqué par un spectateur qui projetait sur lui la lumière d'une lampe de poche.

Les autres spectateurs, justement indignés d'avoir été trompés, voulurent se jeter sur Craddock pour lui arracher sa barbe postiche.

Mais Craddock, jouant des poings, résista à l'assaut.

— Voyons, s'écria-t-il, de quoi vous plaignez-vous ? Vous venez voir des revenants et pour gagner l'argent que vous me donnez, je fais de mon mieux pour vous en montrer. Suis-je fidèle à mes promesses ? Vous vous plaignez de me voir, mais vous savez bien qu'ici, c'est Craddock qui opère, et non un autre. Alors, quoi de surprenant à ce que vous m'aperceviez en travesti. Soyez logique avec vous-mêmes !

Plus ancienne, mais aussi savoureuse, est la mésaventure survenue à Dunglas Hume, médium écossais fort recherché, sous le Second Empire, par les maîtresses de salon de la haute société parisienne, car il avait le don, disait-on, de faire caresser par les fantômes ceux qui assistaient à ses ténébreuses expériences.

Dunglas Hume fut, un jour, mandé aux Tuileries, et prit place devant le guéridon symbolique, en présence de l'Empereur et de l'Impératrice. « Tout se passa très bien, raconte M. Georges Meunier, dans son plaisant ouvrage, *Les Montreurs d'Esprits*, mais pour son malheur, Dunglas Hume donna, à Biarritz, une nouvelle séance devant l'Impératrice.

Le baron Morio de l'Isle, préfet du Palais, surveillait, cette fois, l'expérience d'un œil attentif. Et sou-

M. Kardec, grand pourfendeur de fantômes, est parti bravement en guerre contre les spirites.



dain, il s'aperçut que la main invisible et surnaturelle qui, dans l'obscurité complice, effleurait le nez de l'impériale épouse, n'était autre que le pied du médium. Cette manifestation de l'au-delà parut de si mauvais goût que l'ordre fut donné d'expulser sans délai Dunglas Hume du territoire français.

Je ne veux pas citer ici tous les exemples. Les plus célèbres médiums ont tous été, à certains moments, pris en flagrant délit de fraude.

C'est au cours d'une exhibition que le plus fameux d'entre eux, le docteur comte Albert de Sarrak, lequel n'était ni docteur, ni comte, ni même Sarrak, fut démasqué par MM. Gaston et Henri Durville.

Le comte de Sarrak, qui possédait plus d'un tour dans son sac, pratiquait un tour étonnant : il montrait aux spectateurs quelques grains de caviar desséchés, qu'il jetait ensuite dans un verre rempli d'eau.

Il s'asseyait dans un fauteuil, le verre entre ses jambes. On étendait au-dessus de sa poitrine et de ses genoux une nappe blanche qu'un spectateur devait maintenir au-dessus du récipient. On éteignait, Sarrak prononçait quelques phrases magiques, et l'on découvrait le verre : les grains de caviar avaient donné naissance à une demi-douzaine de poissons rouges.

Mais un soir, Sarrak fit un faux mouvement, et l'on put voir à travers la nappe qui formait écran se profiler l'ombre d'un tube... De l'appareil en caoutchouc qu'il dissimulait sur lui, le médium faisait sortir les poissons rouges, en appuyant sur une poire.

Et comme pour calmer les protestations des spectateurs, Sarrak s'était mis à offrir, dans de petits aquariums, chacun des poissons rouges, on entendit soudain dans la salle un jeune garçon, éclater en sanglots, près de sa mère : « Mes poissons », gémissait l'enfant. C'était le fils du « magicien » qui protestait !

D'autres pseudo-médiums furent dénoncés tour à tour : le célèbre médium allemand Anna Rothe, réputée pour produire des « apports » de fleurs, les dissimulait dans ses vêtements et les lançait habilement dans la pièce, au cours de la séance. Mme Williams, une Américaine qui avait la réputation d'être un médium d'une puissance extraordinaire, produisait des apparitions en tirant d'une poche spéciale une image qu'elle enveloppait d'une légère gaze pour la rendre plus vaporeuse. Et faut-il rappeler encore la longue polémique qui mit aux prises avant la guerre, un journal de psychisme et l'auteur d'un livre sur les phénomènes de matérialisation ?

Plusieurs photos prises pendant les trances du médium Eva Cavallière, et parues dans le livre, furent identifiées avec des gravures parues dans un magazine de l'époque. Et c'est ainsi qu'on découvrit que le portrait du président Wilson avait été retouché et affublé d'une grosse paire de moustaches ! Cette polémique qui mit aux prises spirites et anti-spirites dura jusqu'à la guerre, rappelle M. Jagot, le célèbre auteur de tant de livres documentés sur le problème des sciences psychiques.

Où les esprits ont des ailes...

Mais voici, pour achever la série, l'amusante histoire de l'Australien Bailey, qui, las un jour, d'exercer son métier de cordonnier, trouva le commerce des esprits plus lucratif. Et quels esprits ! L'ex-bouff faisait apparaître des oiseaux, des serpents, des parchemins anciens, des objets de toute valeur et de toutes origines, de telle sorte que les douaniers de Melbourne finirent par s'émouvoir, car ces fonctionnaires consciencieux s'avisèrent un jour que tous ces « produits de provenance étrangère au territoire australien », n'avaient acquitté aucun droit d'entrée.

Mais les spirites de l'endroit protestèrent, soutenant que les objets en question avaient été introduits en Australie par les voies mystérieuses de l'au-delà, et qu'ils n'avaient pu être rematérialisés que sous l'influence du médium.

Les journaux du monde entier s'emparèrent de l'incident, Bailey devint célèbre. On le fit venir en France, et devant un aéropage de savants notoires, Bailey fut invité à produire ses expériences de matérialisation. Les séances eurent lieu à Grenoble.

Bailey exigea l'obscurité et demanda que les personnes présentes fassent la chaîne autour de lui. Puis après être entré en transe, Bailey réclama la lumière. Il avait, disait-il, dans les mains un oiseau. On alluma : le médium tenait, en effet, dans sa main un pinson.

— Pourriez-vous, maintenant, nous faire apparaître un aigle, demanda un spectateur sceptique, qui remarquait l'état piteux de l'oiseau.

— Ce n'est pas plus difficile, assura Bailey, mais puisque vous acceptez cette matérialisation, l'apparition d'un pinson est aussi probante que pourrait l'être celle d'un aigle.

Un banal incident allait livrer « la clé du mystère ». L'un des oiseaux « matérialisés » mourut. Afin d'en établir la race, l'un des spectateurs porta le petit cadavre à une oiselière de la ville. La brave marchande reconnut, sans difficulté, qu'un monsieur ayant l'accent anglais, avait précisément, deux jours auparavant, acheté trois oiseaux de cette espèce. Et dans le portrait de Bailey qu'on lui pré-



La boutique de la famille Fleury, à St-Georges-de-Rouelley, où Marie Lomer servit, comme bonne.



Pour « illustrer » ses confidences, M. Kardec, adversaire du spiritisme, joue volontiers les médiums.



Mais les revenants ont parfois la vie dure et ils font parler d'eux... voici, la ferme hantée de Baleuton.

sentait, l'oiselière reconnut l'acheteur des trois volatiles.

Il restait à savoir où Bailey, durant les séances, dissimulait les oiseaux.

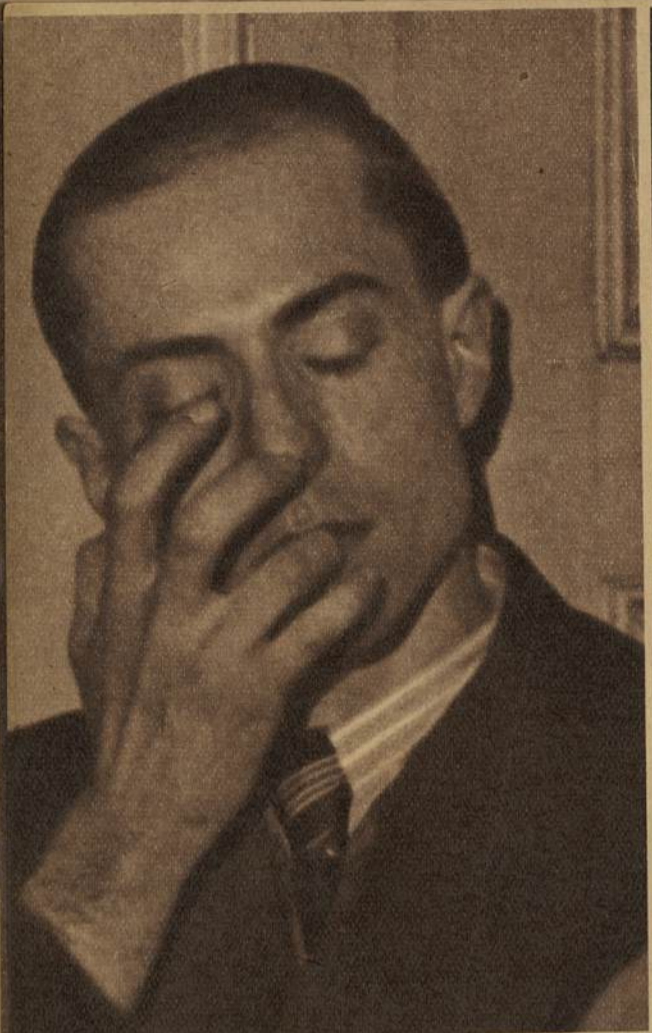
Bailey fut prié de se montrer nu comme un ver. On lui inspecta la bouche, les oreilles, les aisselles, mais lorsqu'on voulut l'examiner, ailleurs, et je pense qu'on me comprend, le médium, saisi d'une grande colère, se rhabilla et partit, en claquant la porte.

Deux ans après, Bailey n'en continuait pas moins d'exhiber, à l'étranger, ses fameux tours de matérialisation.

Car s'il y a des morts qu'il faut tuer, il y a des esprits qui font vivre...

M. Kardec — deuxième du nom — doit en savoir quelque chose.

Marcel MONTARRON.



Après son sursaut de révolte, Gabriel Socley s'est effondré et, pour la première fois, pleure...

(Chaumont (de notre envoyé spécial).

ORSQU'IL ouvrit les yeux, dimanche matin, dans la cellule des condamnés à mort de la prison de Chaumont, Gabriel Socley, le teint jaune, demanda au gardien qui le surveillait :

— J'ai fait l'imbécile hier, n'est-ce pas ?
A la vérité, il prononça un mot, plus court, mais dans sa manière.

Il faisait allusion à cette scène inouïe qui marqua la fin de ce douloureux procès.

Le président avait, comme le veut la loi, lu les articles qui le condamnaient.

Il avait avalé les plus anodins pour mieux détacher celui qui dit que « le condamné aura la tête tranchée sur une place publique », comme un acteur sans grand moyen boule le texte qui fait longueur afin de mettre en valeur la réplique décisive.

Est-ce à ce moment seulement que Gabriel Socley réalisa son destin ? Il parut soudain basculer en arrière comme s'il allait s'effondrer. Mais il se raidit et la bouche mauvaise, comme s'il se trouvait en présence d'un fait qu'il n'avait jamais soupçonné, il lança :

— Comment, monsieur le Président, condamné à mort ?

Il eut alors ce mot tragique et énorme :

— Condamné à mort ? Je refuse.

Alors la haine et la rage se déchaînèrent.

— Je suis une victime de la société. Monsieur le Procureur, vous n'avez pas honte ?

Puis d'un geste furieux, mêlant magistrats, jurés, avocats, tous ceux qui avaient une part dans la machine judiciaire, il cracha :

— Sale race !

Et il y avait quelque chose de si horrible dans son accent qu'on ne savait si c'était le cri de l'innocent frappé, comme il voulait le faire croire ou bien plutôt la hargne mauvaise du criminel qui voit ses plans ruinés et qui perd sa dernière carte.

La salle à son tour hurlait. La prudence inquiète d'un capitaine de la garde mobile aux lunettes de quaker, soucieux de pudeur, l'avait partagé en deux. D'un côté, les hommes. De l'autre côté, les femmes. C'est des rangs des femmes que s'élevèrent les cris de : « A mort ! » Elles le lançaient avec un sen-

Les jurés consultent le plan de l'enlèvement, car ils ne pourront aller le vérifier sur place.

timent curieux de gêne et de volupté. On avait l'impression qu'elles sentaient que les cris de mort ne sont pas faits pour des bouches de femmes, mais qu'elles étaient heureuses cependant de libérer ainsi l'élan profond de leur instinct. Au fur et à mesure que le chef du jury égrenait les réponses affirmatives, on avait vu des visages s'épanouir, comme soulagés. Après le deuxième : « oui », une tête s'était penchée vers une autre tête pour murmurer du ton joyeux avec lequel on accueille le sauveur au dernier acte des mélodrames :

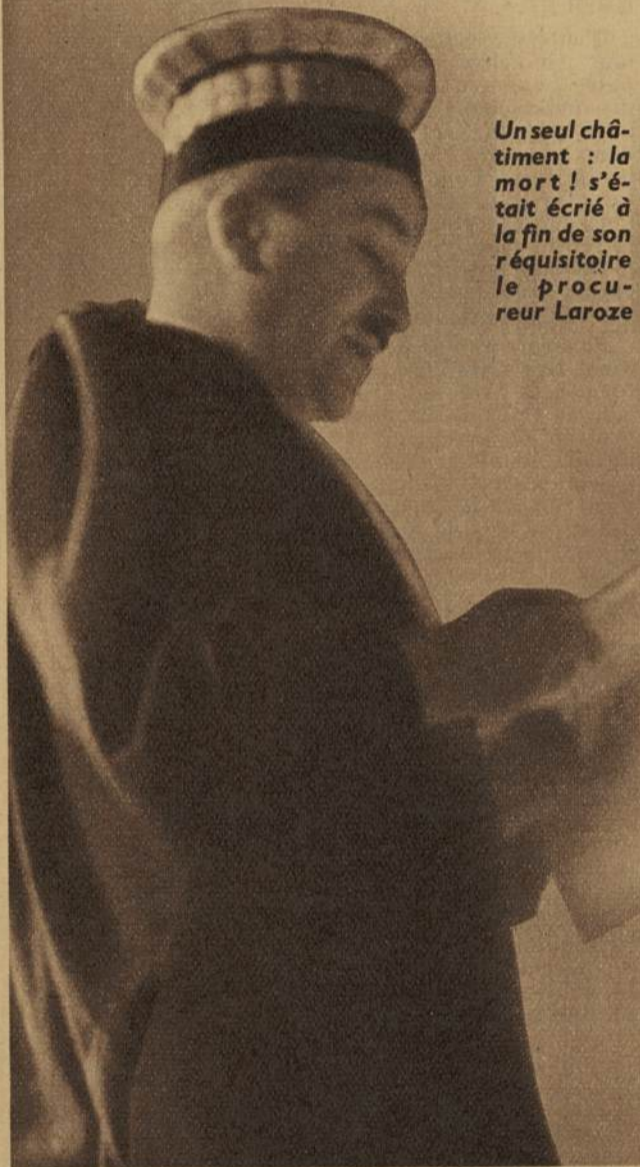
— Ça y est.

Il y avait, dans le ton, le soulagement que peut procurer à des cœurs maternels l'assurance que celui qu'on considère comme un monstre va être retranché du monde des vivants. Mais seul quelque chose de plus pouvait justifier un tel ravissement. Toute l'audience, au reste, avait été baignée d'une atmosphère moite et trouble. Emettant l'hypothèse que la malheureuse petite victime avait été violée, le procureur Laroze avait entrepris de décrire la scène telle qu'il l'imaginait. Il l'avait fait avec un luxe de précisions qui, dans d'autres circonstances, auraient motivé un huis-clos. A un détail particulièrement cru, une femme s'évanouit. Pendant la suspension, on pouvait entendre des jeunes filles, discuter devant leur mère, d'extravagantes questions sexuelles. Lorsque le verdict du jury dressa devant les imaginations l'image sanglante de la guillotine, tout cela explique l'éclat des yeux et le frémissement des lèvres.

C'est en évoquant en même temps que sa brusque colère, cette étonnante atmosphère que Gabriel Socley répéta :

— J'ai fait l'imbécile, hier.

Dans sa cellule, on avait enlevé le costume de bonne coupe que ses parents lui avaient fait faire par le meilleur tailleur de la région pour présenter



Un seul châ-
timent : la
mort ! s'é-
tait écrit à
la fin de son
réquisitoire
le procureur
Laroze

aux jurés sous le meilleur jour sa silhouette de jeune gouape. Il dut revêtir la tenue de droguet qui sera la sienne jusqu'au petit matin où Deibler dressera sur une place de Chaumont sa sinistre machine. Cet accoutrement rappela Socley à la réalité. Il crut devoir répéter à ses gardiens :

— Je suis innocent.

Au moment où on le ramenait au palais de justice pour cette audience symbolique où après avoir été condamné à mort, il devait s'entendre condamner à un franc de dommages et intérêts, il ajouta :

— Ce qui me met en colère, c'est de payer pour un autre.

Il dit encore, sans avoir l'air de trop y croire, sans qu'on sut exactement les raisons qui motivaient son doute :

— J'espère qu'on le retrouvera pendant qu'il en est encore temps.

A M^e Banchelin, secrétaire de M^e Jean-Charles Legrand, qui était venu s'enquérir de la façon dont il avait passé la nuit, il déclara d'un ton calme.

— J'ai bien dormi.

Il semble qu'il se soit vanté. Les gardiens qui maintenant veillent jour et nuit sur lui ont déclaré que son sommeil avait été agité et qu'il avait plusieurs fois gémi. Il est vrai que maintenant dans la cellule des condamnés à mort, tombeau préventif, une ampoule électrique est toujours allumée, œil imaginé par l'administration pénitentiaire pour regarder Caïn.

A M

Pendant que Gabriel Socley se réveillait ainsi après sa première nuit de condamné à mort, un homme et une femme, isolés dans une chambre de la ville, hésitaient pour la première fois depuis le début du procès à sortir : les parents.

Couple curieux et tragique. Lui est un petit vieux déjà courbé. Il semble muet et hébété. Il tire à lents intervalles sur une pipe et ce mouvement seul le rattache à la vie. Ainsi s'aperçoit-on qu'une mesure croulante est encore habitée à la maigre fumée qui sort de la cheminée. Elle, porte la tête haute. Une plume rouge est plantée dans son chapeau noir. Les chairs de son visage sont un peu molles et pourtant rien n'y tremble.

Les parents tragiques

On les a vus errant en ville sous les regards de tous les passants. Ils s'assoient au restaurant, s'attablent au café comme si rien ne se passait ailleurs... Toujours muets et l'un en face de l'autre. Quand ils entendent, le bruit des conversations baissent. Ils bénéficient d'une sorte d'amnistie dans l'unanime condamnation qui, autour des tables de marbre, accable leur fils.

Mais quelquefois on n'a pas remarqué leur silencieuse entrée. Dans l'entr'acte d'une manille, quelqu'un dit :

— Pourquoi faire tant d'histoires pour ce Socley ? Il n'y a pas besoin de déranger tant de monde pour lui. On n'a qu'à le livrer à la foule tout de suite.

Le père continue à tirer sur sa pipe des coups réguliers. La mère ne bouge pas, la tête haute, le cou un peu raide. Puis l'homme tire un porte-monnaie paysan et règle les consommations.

Dès qu'ils ont franchi la porte, le café s'ébroue :

— Ce sont les parents de Socley.

Parents tragiques d'un enfant maudit.

A dix-huit ans, il comparait devant les assises de la Côte d'Or, convaincu de quatre odieux attentats à la pudeur sur des fillettes de huit à dix ans. Le prestige qu'exerçait à l'époque M^e Gaston Gérard sur le jury de Dijon enleva un acquittement imbécile. Tenant la parole de son avocat, Gabriel Socley changea de genre.

Il se lança dans l'escroquerie et le vol avec effraction. Cette fois il fut condamné à sept ans de réclu-

Au premier plan : les parents de Dimey soutint que le ravisseur Le défenseur, Jean-Charles Legrand, Gabriel Socley suivent des débats. était vêtu d'un complet gris. fait préciser un léger détail.



sion, qu'il accomplit à la maison centrale de Melun, où il se fit remarquer par sa paresse.

— Je n'ai jamais pu m'habituer à la prison, a-t-il déclaré !

Quand il en sortit, il vint s'installer à Chaumont où ses parents lui assuraient une mensualité de mille francs. Auraient-ils mieux fait de surveiller sa vie, d'essayer de le ramener au bien, d'éviter un nouveau faux pas ?

Dans le café, une voix tranche :

— Moi, j'aurais eu un fils comme ça, je n'aurais pas attendu qu'il comparaisse devant les assises. Je l'aurais tué de ma propre main.

Mais on ne parle ainsi que lorsqu'il s'agit des enfants des autres.

Depuis le début du procès, le père et la mère de Socley n'ont pas manqué une audience. Ils sont là dès le début. Le père, avant de franchir la porte, retire sa pipe de sa bouche et la vide d'un geste machinal en la frappant contre les murs du vieux palais. La mère passe toute droite entre la haie des gardes mobiles qui assurent le service d'ordre. On ne l'a jamais vu pleurer. Mais ses yeux sont cernés de rouge comme s'ils étaient brûlés. Et tous deux s'installent sans mot dire à côté des témoins qui furent les plus accablants pour leur fils. Lui, la tête baissée, paraît loin des débats. Elle, elle n'en perd pas un détail.

MORT!

VERDICT DE CHAUMONT

Les dépositions les plus terribles laissent sans un mouvement. Lorsque le procureur a lancé d'une voix formidable : « Une seule peine peut sanctionner un tel forfait : la mort », elle ne courba pas la tête et ses paupières ne battirent pas. Elle était encore à sa place quand au milieu de ses collègues, un peu pâles, le chef du jury égreña les quatre : « Oui », qui envoyaient son fils à l'échafaud. C'est alors seulement qu'elle se leva. Socley, à cet instant, les bras chargés de chaînes, plus livide sous la lumière des lampes, regagnait son banc. Elle traversa les rangs pressés du public dont les yeux la brûlaient, sans rien voir. Son mari la suivait. Un garde dut dégager la sortie pour leur faire un passage. Quand ils se retrouvèrent dans le vestibule, l'homme d'un geste machinal sortit sa pipe de sa poche et la mit dans sa bouche. Mais il oublia de l'allumer.

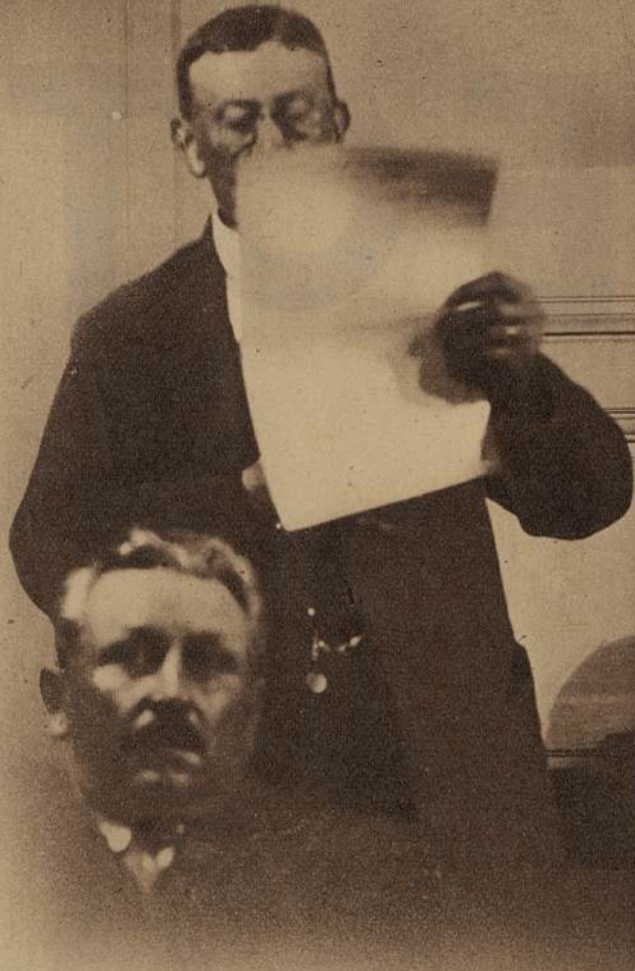
Il se réfugia, au pied d'un escalier, dans un couloir moite d'humidité, tandis que dans la salle se déroulaient les dernières formalités et que leur fils injurait ses juges ; ils attendirent sans prononcer un mot. Une buée brouillait les vitres. Le brouhaha d'une foule qui se détend, un lourd bruit de pas leur apprirent que tout était fini. La femme de M^e Jean-Charles Legrand, s'approcha du couple. Alors, pour la première fois, la mère défaillit. Elle éclata en lourds sanglots.

Cependant, le défenseur, encore tout pâle des efforts qu'il avait fait pour tenter d'enlever la tête du monstre au bourreau, s'était entremis pour obtenir une suprême entrevue. Le commandant de gendarmerie poussa le couple dans une petite salle. Gabriel Socley était là. Sa mère se jeta sur lui, couvrant de baisers sa tête de pâle voyou. Elle pleurait :

— Mon petit, mon petit, que je t'embrasse pendant qu'il est temps encore.

Cependant ses doigts tremblants caressaient le cou promis au couperet.

Le Président des assises Comroy Le témoin Richard se montra Le juge Normand dut, lui aussi, diriger les débats avec passion. également accablant pour Socley. comparaître comme témoin.



La réponse des membres du jury haut-marnais est "oui" à la majorité sur toutes les questions.

Mais déjà les gendarmes entraînaient le condamné. Le père et la mère se retrouvèrent seuls. Elle sécha ses larmes. Lui, d'une pauvre voix comme absente, murmura, tragiquement comique :

— Tu te sens mieux, coco ?

Ils voulurent sortir du palais, firent quelques pas dans la rue. La foule à qui on avait escamoté Socley, les reconnut. Des cris de : « A mort. » jaillirent dans une rafale de huées. M^e Jean-Charles Legrand les poussa dans sa voiture. L'auto démarra. Les cris redoublèrent, gagnant de rue en rue.

La voiture filait maintenant dans un sillage de haine.

La stèle Marescot

Car rarement population fut aussi montée contre un criminel. Rarement aussi, crime plus abominable avait bouleversé la conscience des honnêtes gens. Bien avant la décision du jury, le verdict des cafés avait voué Gabriel Socley à la guillotine. Dès qu'un privilégié ayant pu assister aux débats, entra, les joueurs abandonnaient leurs cartes pour demander :

— Il ne s'en tirera pas, hein ?

Il y avait toujours quelqu'un pour ajouter :

— Pas tant d'histoires. Qu'on le livre aux femmes. Elles se chargeront de régler son compte.

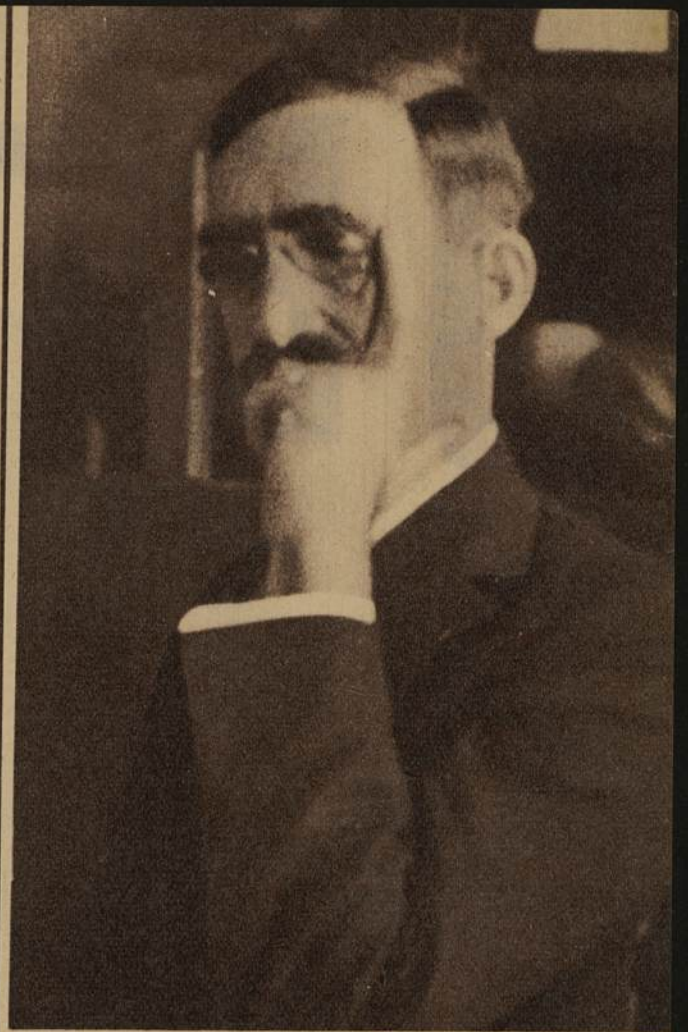
Un inquiet murmurait :

— Pourvu qu'il ne s'évade pas ?

— Pas si vite, répondaient aussitôt les autres, il n'y a qu'en prison où il puisse encore être en sûreté.

Cela est si vrai que quand le président des assises projeta d'opérer sur le chemin du drame une douloureuse reconstitution, le commandant Delmas qui dirigea, avec autorité, un service d'ordre impeccable, s'alarma. Il eut une conversation avec le commissaire de police. Une discrète enquête fut menée. On apprit bien vite que le transport de justice provoquerait de vifs incidents. Il était possible que des spectateurs particulièrement excités tentent de s'emparer du criminel pour se substituer à une justice, à leur gré trop lente, et s'embarassant de trop de formalités.

Le président, averti, ne voulut pas risquer de pé-



Durant quatre audiences, le Commandant Marescot dut revivre les heures affreuses de son calvaire.

nibles incidents. D'accord avec les jurés, il renonça à la reconstitution.

— C'est la sagesse, dit M^e Jean-Charles Legrand.

Car, lui aussi, avait reçu des lettres de menaces : « Si tu lui sauves la tête, on te fera la peau », écrivait un violent anonyme.

Le verdict seul calma un peu les passions. Un grave joueur de manille recueillit l'assentiment unanime des consommateurs du café en déclarant :

— Ce jugement soulage la conscience de la ville.

Il est certain qu'elle n'eût pas admis l'indulgence et c'est imprégnés de cette idée que les jurés déshonoraient.

Le soir du verdict, le commandant Marescot qui dinait à l'hôtel reçut une magnifique gerbe de fleurs blanches, destinée à être déposée à l'endroit où fut retrouvé le cadavre de la malheureuse petite Nicole. Car son souvenir est l'objet d'un culte ému et touchant.

A l'emplacement où on a retrouvé ses quelques os rongés, on a dressé un monument qui montre plus de bonne volonté que d'art. Des mains pieuses le fleurissent sans cesse.

Et rien n'est plus émouvant que cette tombe d'enfant, adoptée par toutes les mères d'une ville.

Pourtant, il semble déjà que ce monument s'éloigne de sa première destination. Une signalisation assez fâcheuse arrête l'automobiliste sur la route pour lui indiquer la direction de la « stèle Marescot ».

Déjà des marchands vendent des cartes postales ou des glaces de poche à l'effigie de la petite morte. Le jour où la stèle Marescot, cessant d'être le but d'un silencieux pèlerinage, viendra s'inscrire sur le guide parmi les curiosités touristiques de la ville, il semble que le souvenir de la pure petite fille sera violé comme le fut son pauvre corps.

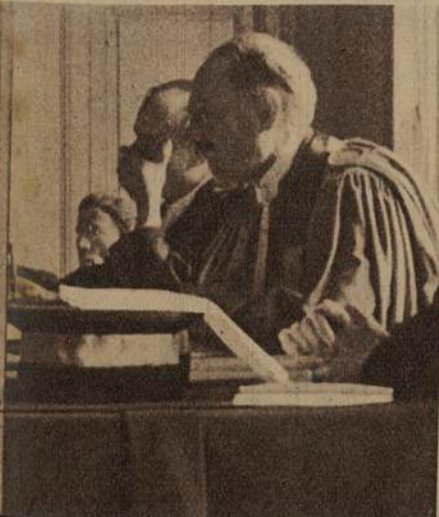
Car les profiteurs sont aussi redoutables que les assassins.

Pierre BENARD.

(Reportage photographique « DÉTECTIVE »

Marcel CARRIERE.)

Malgré sa magnifique plaidoirie, M^e Jean-Charles Legrand ne put sauver Socley de l'échafaud.



DETECTIVE



SOCLEY APRÈS LE VERDICT DE CHAUMONT

Lire, en pages 18 et 19,
l'article de notre envoyé
spécial **Pierre BÉNARD**.